

Le Turisien

BULLETIN MUNICIPAL

N°50

Édition 2025-2026



COMMUNE DE Tour-en-Sologne • 41250

02 54 46 42 86

commune.tour-en-sologne@wanadoo.fr

www.tourensologne.fr

Commune de Tour-en-Sologne
Partenaire de la Marque Sologne

Sologne
VAL DE LOIRE
So intense

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	13-14
Le personnel à votre service	15
Infos pratiques	16-19
Aides aux familles	10-11
Les bonnes pratiques citoyennes	12-15
Urbanisme	16-17
Budget 2024-25	18-21
Actions municipales	22-26
Plan de Tour-en-Sologne	24-25
Avec qui travaillons-nous ?	27-29
Nos commerçants	30
Les infos de la communauté des communes	31-35
Nos partenaires	36-39
La parole aux associations Turisiennes	40-43
Le Comité des Fêtes	
Les petits point Turisiens	
Les Amis de Villesavin	
Fêtes des Mômes	
Ensemble et Solidaires	
Le Collectif A.V.E.N 41	
Les associations extérieures	44-49
Le souvenir français	
UNC-AFN	
Le Carpiou de Sologne	
US Bracieux Rugby	
Dansons	
Les joyeux Lutins	
Fondation du patrimoine	
Ajs Mont/Bracieux	
Judo club Bracilien	
Tennis Club Bracilien	
Que s'est-il passé cette année ?	50-52
Pour votre tranquillité et votre sécurité	54
Liste des professionnels de Tour-en-Sologne	55
Calendrier des manifestations	56

Le mot du Maire



Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec un plaisir tout particulier que je vous présente cette nouvelle édition de notre bulletin municipal, qui marque une étape importante puisqu'il s'agit de son 50^e numéro. Depuis sa création, cette publication accompagne la vie de notre commune, informe les habitants des projets, des réalisations et des événements qui font notre quotidien. Elle est devenue, au fil des années, un véritable lien entre la municipalité et chacun d'entre vous.

Cette édition revêt également une signification particulière. À l'issue des élections municipales du mois de mars, vous m'avez renouvelé votre confiance pour conduire notre commune durant les prochaines années. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous remercie très sincèrement de cette confiance. Je souhaite également saluer toutes celles et ceux qui ont participé à ce rendez-vous démocratique. La présence d'une seconde liste a permis à chacun d'exprimer sa vision de l'avenir de notre commune et témoigne de la vitalité de notre démocratie locale.

À présent, le temps de la campagne est derrière nous. Celui du travail et de l'action se poursuit avec une ambition commune : agir dans l'intérêt général, dans un esprit d'écoute, de dialogue et de responsabilité.

Parmi les projets qui mobilisent pleinement notre équipe, la rénovation de la salle polyvalente avance de manière très satisfaisante. Les travaux respectent le calendrier prévu et, sauf imprévu, devraient s'achever au cours

du mois d'octobre prochain. Cette rénovation offrira à notre commune un équipement modernisé, plus confortable, plus accessible et plus performant sur le plan énergétique. Ce lieu retrouvera pleinement sa vocation d'espace de rencontres, de fêtes, d'échanges et de convivialité au service des habitants et du tissu associatif.

Au cours de ce nouveau mandat, nous poursuivrons également les actions engagées pour entretenir notre patrimoine communal, améliorer les services à la population, accompagner nos écoles, soutenir nos associations et préparer l'avenir de notre commune avec pragmatisme et détermination.

Ce bulletin municipal continuera d'être le reflet de cette dynamique. À travers ses pages, nous souhaitons vous informer avec transparence, valoriser les initiatives locales et partager les temps forts de la vie communale. En célébrant aujourd'hui sa 50^e édition, nous réaffirmons notre volonté de maintenir ce lien de proximité qui nous unit.

Avec l'ensemble du conseil municipal, je mesure pleinement la responsabilité que vous nous avez confiée. Nous mettrons toute notre énergie et notre engagement au service de notre commune et de ses habitants.

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance et vous souhaite une excellente lecture de ce cinquantième bulletin municipal.

Patrice DUCHET
Maire de Tour-En-Sologne

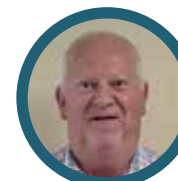
Votre Conseil Municipal et ses délégations



Patrice DUCHET - Maire

Conseiller communautaire
Délégué à la gestion patrimoniale
des bâtiments communautaires
n° 495 route de Bracieux

EN CAS D'URGENCE
06 50 23 61 11



Éric RETIF

1^{er} adjoint :
urbanisme,
finances, loisirs,
n° 1869 route
de Cellettes



Véronique de SPARRE

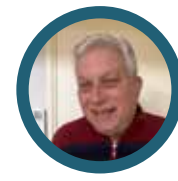
2^{ème} adjointe :
Culture,
bibliothèque,
social, scolaire
n° 1 allée du
Château de Villesavin



Dominique BAUSSIER

3^{ème} adjoint :
technique, voirie
et bâtiments
n° 565 rue
du Petit Villesavin

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Philippe CORMIER

Conseiller municipal
n° 10 route de Cellettes



Denise BESCHON

Conseillère municipale
n° 61 rue de la Mairie



Annabelle BONNEAU

Conseillère municipale
n° 856 route de Montgenêt



Philippe BLANCHET

Conseiller municipal
n° 1131 route de Bracieux



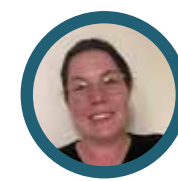
Arnaud GAUDIN

Conseiller municipal
n° 578 rue de la Petite Motte



Isabelle LAURIER

Conseillère municipale
n° 125 route de Montgenêt



Aurore BEUCHER

Conseillère municipale
n° 45 rue du Pâtis



Julie AUGIS

Conseillère municipale
n° 20 rue des Roseaux



Pierre MARIN

Conseiller municipal
n° 73 chemin du Couvent



Nathalie BARBOTTIN

Conseillère municipale
n° 9 résidence de la Boulerie



Virginie VERNERET

Conseillère municipale
n° 705 route de Montgenêt

Les commissions communales



FÊTES LOISIRS TOURISME

Patrice DUCHET,
Eric RETIF,
Véronique de SPARRE,
Denise BESCHON,
Isabelle LAURIER,
Aurore BEUCHER,
Julie AUGIS



NATURE ET ENVIRONNEMENT

Patrice DUCHET,
Denise BESCHON,
Aurore BEUCHER,
Nathalie BARBOTTIN,
Virginie VERNERET



BÂTIMENTS, VOIRIE, -RÉSEAUX DIVERS

Patrice DUCHET, Eric RETIF,
Philippe CORMIER,
Dominique BAUSSIER,
Philippe BLANCHET,
Virginie VERNERET,
Pierre MARIN



URBANISME

Patrice DUCHET, Eric RETIF,
Philippe BLANCHET,
Arnaud GAUDIN, Pierre MARIN,
Nathalie BARBOTTIN,
Virginie VERNERET



COMMUNICATION

Patrice DUCHET,
Eric RETIF,
Véronique de SPARRE,
Arnaud GAUDIN



AIDE SOCIALE

Patrice DUCHET,
Véronique de SPARRE,
Denise BESCHON,
Nathalie BARBOTTIN



SÉCURITÉ

Patrice DUCHET,
Philippe BLANCHET,
Aurore BEUCHER, Pierre MARIN,
Nathalie BARBOTTIN,
Virginie VERNERET



APPELS D'OFFRES « CAO »

Titulaires :
Patrice DUCHET, Eric RETIF,
Pierre MARIN
Suppléants :
Véronique de SPARRE,
Dominique BAUSSIER,
Philippe CORMIER



FINANCES MAPA

Patrice DUCHET,
Eric RETIF,
Philippe CORMIER,
Philippe BLANCHET,
Virginie VERNERET,
Arnaud GAUDIN,
Nathalie BARBOTTIN



COMMISSION DES LISTES ÉLECTORALES

Titulaires : Philippe CORMIER,
Denise BESCHON,
Philippe BLANCHET, Pierre MARIN,
Virginie VERNERET
Suppléants : Arnaud GAUDIN,
Aurore BEUCHER, Julie AUGIS,
Nathalie BARBOTTIN



COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Patrice DUCHET
Titulaires : Eric RETIF,
Véronique de SPARRE,
Dominique BAUSSIER, Philippe CORMIER,
Pierre MARIN, Virginie VERNERET
Suppléants : Denise BESCHON,
Annabelle BONNEAU, Philippe
BLANCHET, Arnaud GAUDIN, Isabelle
LAURIER, Aurore BEUCHER

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES CCGC

CAO	Patrice DUCHET
MAPA	Patrice DUCHET
PAYS DES CHÂTEAUX	Titulaire : Véronique de SPARRE Suppléant : Patrice DUCHET
CLECT	Titulaire : Patrice DUCHET Suppléant : Eric RETIF

RÉFÉRENTS

SÉCURITÉ POUR LA PRÉFECTURE	Titulaire : Philippe BLANCHET Suppléant : Pierre MARIN
INONDATION ET CRUES pour la Préfecture en lien avec la communauté de communes (HORS SEBB)	Titulaire : Philippe BLANCHET Suppléant : Pierre MARIN
FRELONS ASIATIQUES	Titulaire : Philippe CORMIER Suppléant : Patrice DUCHET
AMBROISIE	Titulaire : Philippe CORMIER Suppléant : Patrice DUCHET

ORGANISMES EXTÉRIEURS

SIVOS	Titulaires : Patrice DUCHET, Véronique de SPARRE, Arnaud GAUDIN / Suppléants : Annabelle BONNEAU, Eric RETIF
ADELFA	Titulaire : Dominique BAUSSIER / Suppléante : Virginie VERNERET
COS/CNAS	Titulaire : Virginie VERNERET / Suppléant : Patrice DUCHET
SIDELC	Titulaire : Patrice DUCHET / Suppléant : Eric RETIF
SIEOM	Titulaire : Eric RETIF, membre du bureau / Suppléant : Dominique BAUSSIER
SIAB	Suppléant : Eric RETIF
CUMA	Titulaire : Patrice DUCHET / Suppléant : Dominique BAUSSIER

Le personnel à votre service

Le personnel de Mairie



De gauche à droite : Charlène NEDELLEC, Rémy FRANCOIS, Véronique PORTIER, Stéphanie DURAND, Denis BOZIER

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

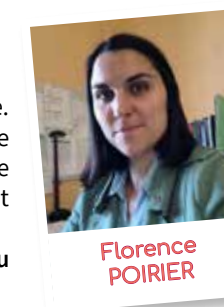
Charlène NEDELLEC Secrétaire de Mairie (communication, gestion comptable et du personnel, suivi du Conseil Municipal et des projets, coordination des services, aide sociale) et Stéphanie DURAND à l'accueil (secrétariat, urbanisme, voirie, état-civil, services à la population élections, cimetière, archivage)

SERVICE TECHNIQUE

(voirie, espaces verts, bâtiments)

Denis BOZIER spécialité « conducteur d'engins » et Rémy FRANÇOIS, spécialité « espaces verts », Angélique BOUCHERE entretient les bâtiments communaux.

LES AGENTS DU SIVOS



Florence POIRIER vous renseigne pour toutes questions au 02.54.46.38.23 / 06.65.06.33.39 et par mail : sivos.fontaines.tour@gmail.com.

Son bureau se situe au 1^{er} étage de la Mairie de Fontaines en Sologne.

N'hésitez pas à prendre contact pour toutes informations sur les écoles, les services périscolaires ou pour obtenir un dossier d'inscription pour la prochaine rentrée.

GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Christiane BEAUMONT est chargée du gardiennage de l'église.



Christiane BEAUMONT

En qualité de « voisine », elle assure l'ouverture et la fermeture des portes, le relais en dehors de la mairie et pendant les cérémonies religieuses.

Encas d'urgence vous pouvez la contacter au 02 54 46 02 77.

Contact culte : Presbytère, 22 rue de l'Eglise 41120 CELLETES - 02 54 70 47 20 ou paroisse.cellettes@gmail.com



ÉCOLE DE TOUR-EN-SOLOGNE

De gauche à droite Karine MAULNY, Angélique BOUCHERE, Marielle GEORGE, Valérie MONTVALLET

Il y a une ATSEM par classe de maternelle qui accompagne les enfants tout au long de la journée en apportant une aide technique et éducative à l'enseignante.

Les agents du SIVOS sont polyvalentes, elles travaillent à la garderie, au service de cantine, elles accompagnent les enfants dans le bus scolaire, elles participent à maintenir les locaux propres et accueillants.



ÉCOLE DE FONTAINES-EN-SOLOGNE

De gauche à droite Christelle AUGER, Christelle CHARPENTIER

Annuaire



HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public les lundis et mardis de 8h30 à 12h30, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis et vendredis de 13h30 à 18h30.

Vous pouvez joindre la mairie par téléphone au 02.54.46.42.86

SERVICES DE LA MAIRIE

commune.tour-en-sologne@orange.fr

- Secrétariat 81 rue de la Mairie.....02 54 46 42 86
- Maire Patrice DUCHET.....06 50 23 61 11
- 1^{er} adjoint Éric RETIF.....06 60 93 42 69
- 2^{ème} adjointe Véronique de SPARRE.....06 08 75 37 68
- 3^{ème} adjoint Dominique BAUSSIER.....06 98 12 36 51
- Salle des fêtes 195 rue de la Mairie.....02 54 46 40 99
- Bibliothèque 71 rue de la Motte
biblitourensologne@gmail.com.....02 54 78 08 14

SYNDICAT SCOLAIRE

sivos.fontaines.tour@gmail.com

- Secrétariat en mairie de FONTAINES-EN-SOLOGNE
02 54 46 38 23 ou 06 65 06 33 39

À TOUR-EN-SOLOGNE 47 rue de la Motte

- École primaire et maternelle.....02 54 46 46 40
- Garderie / cantine.....07 65 87 42 73

À FONTAINES-EN-SOLOGNE 91 route de Bracieux

- Ecole.....02 54 46 43 88
- Garderie / cantine.....06 65 08 42 83

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU GRAND CHAMBORD

contact@grandchambord.fr

- 22 avenue de la Sablière
41250 BRACIEUX.....02 54 46 53 80

EN CAS D'URGENCE

- Gendarmerie de Bracieux.....02 54 46 54 30
- Centre anti-poisons d'Angers.....02 41 48 21 21
- Centre hospitalier de Blois.....02 54 55 66 33
- Polyclinique de La Chaussée-St-Victor 02 54 90 91 92
- Médecin de garde.....116 / 117
- Pharmacie de garde :.....3237

ORANGE

Problèmes de sécurité routière, poteaux téléphoniques dangereux : 0 800 083 083

(Préciser le numéro d'identification du poteau figurant sur la plaque fixée sur celui-ci)

- Dentiste de garde : renseignements via le 15
- SAMU.....15
- POMPIERS.....17
- Urgence européenne.....112

PRÉFECTURE DU LOIR-ET-CHER

02 54 81 54 81

URGENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

- ASSAINISSEMENT : Véolia.....09 69 32 35 29
- EAU POTABLE : SAUR.....02 45 77 00 09
- RACCORDEMENT :
Demande de raccordement eau potable ou
branchement eaux usées :
contacter Isabelle CHEVRY au.....02 54 46 53 84
ou isabelle.chevry@grandchambord.fr
- Dépannage gaz naturel.....0 800 47 33 33
- INFORMATIONS
Concernant votre relève SAUR.....02 54 55 13 33

Concernant votre facture Communauté de communes
Madame BOMBRAULT.....02.54.46.53.82
ou Celine.bombrault@grandchambord.fr

Pour le paiement de votre prochaine facture SGC
Romorantin.....02.54.95.35.00

**A noter : toute coupure d'électricité route de Bracieux
dans le quartier du Mardréol entraîne une coupure
d'eau sur toute la commune puisque la pompe du
forage fonctionne électriquement.**

ELECTRICITÉ - www.erdfdistribution.fr

- Dépannages 24 H /24.....09 726 750 41
- Particuliers.....09 693 218 73
- Professionnels.....09 693 218 74
- Entreprises.....09 693 218 99



Calendrier des collectes - Juin / Novembre 2026

Pour l'adresse : 81 Rue de la Mairie 41250 Tour-en-Sologne

Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
01 Lu	01 Me	01 Sa	01 Ma	01 Je	01 Di
02 Ma	02 Je	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu
03 Me	03 Ve	03 Lu	03 Je	03 Sa	03 Ma
04 Je	04 Sa	04 Ma	04 Ve	04 Di	04 Me
05 Ve	05 Di	05 Me	05 Sa	05 Lu	05 Je
06 Sa	06 Lu	06 Je	06 Di	06 Ma	06 Ve
07 Di	07 Ma	07 Ve	07 Lu	07 Me	07 Sa
08 Lu	08 Me	08 Sa	08 Ma	08 Je	08 Di
09 Ma	09 Je	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu
10 Me	10 Ve	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma
11 Je	11 Sa	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me
12 Ve	12 Di	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je
13 Sa	13 Lu	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve
14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa
15 Lu	15 Me	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di
16 Ma	16 Je	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu
17 Me	17 Ve	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma
18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me
19 Ve	19 Di	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je
20 Sa	20 Lu	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve
21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa
22 Lu	22 Me	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di
23 Ma	23 Je	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu
24 Me	24 Ve	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma
25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me
26 Ve	26 Di	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je
27 Sa	27 Lu	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve
28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa
29 Lu	29 Me	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di
30 Ma	30 Je	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu
	31 Ve	31 Lu		31 Sa	

Vacances scolaires
Jour férié

Ordures ménagères

- Devant chez vous
- Votre bac est à sortir la veille au soir du jour de collecte et à rentrer une fois collecté.

Emballages recyclables

- Devant chez vous
- Votre bac est à sortir la veille au soir du jour de collecte et à rentrer une fois collecté.

Widget Information Déchets

Toutes les collectes et consignes de tri depuis votre smartphone !



Calendrier des collectes - Décembre / Mai 2027

Pour l'adresse : 81 Rue de la Mairie 41250 Tour-en-Sologne

Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
01 Ma	01 Ve	01 Lu	01 Lu	01 Je	01 Sa
02 Me	02 Sa	02 Ma	02 Ma	02 Ve	02 Di
03 Je	03 Di	03 Me	03 Me	03 Sa	03 Lu
04 Ve	04 Lu	04 Je	04 Je	04 Di	04 Ma
05 Sa	05 Ma	05 Ve	05 Ve	05 Lu	05 Me
06 Di	06 Me	06 Sa	06 Sa	06 Ma	06 Je
07 Lu	07 Je	07 Di	07 Di	07 Me	07 Ve
08 Ma	08 Ve	08 Lu	08 Lu	08 Je	08 Sa
09 Me	09 Sa	09 Ma	09 Ma	09 Ve	09 Di
10 Je	10 Di	10 Me	10 Me	10 Sa	10 Lu
11 Ve	11 Lu	11 Je	11 Je	11 Di	11 Ma
12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Ve	12 Lu	12 Me
13 Di	13 Me	13 Sa	13 Sa	13 Ma	13 Je
14 Lu	14 Je	14 Di	14 Di	14 Me	14 Ve
15 Ma	15 Ve	15 Lu	15 Lu	15 Je	15 Sa
16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Ma	16 Ve	16 Di
17 Je	17 Di	17 Me	17 Me	17 Sa	17 Lu
18 Ve	18 Lu	18 Je	18 Je	18 Di	18 Ma
19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Ve	19 Lu	19 Me
20 Di	20 Me	20 Sa	20 Sa	20 Ma	20 Je
21 Lu	21 Je	21 Di	21 Di	21 Me	21 Ve
22 Ma	22 Ve	22 Lu	22 Lu	22 Je	22 Sa
23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Ma	23 Ve	23 Di
24 Je	24 Di	24 Me	24 Me	24 Sa	24 Lu
25 Ve	25 Lu	25 Je	25 Je	25 Di	25 Ma
26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Ve	26 Lu	26 Me
27 Di	27 Me	27 Sa	27 Sa	27 Ma	27 Je
28 Lu	28 Je	28 Di	28 Di	28 Me	28 Ve
29 Ma	29 Ve	29 Lu	29 Lu	29 Je	29 Sa
30 Me	30 Sa	30 Ma	30 Ma	30 Ve	30 Di
31 Je	31 Di		31 Me		31 Lu

Vacances scolaires Collecte de rattrapage
Jour férié Collecte annulée

Widget Information Déchets

Toutes les collectes et consignes de tri depuis votre smartphone !





CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE ET PASSEPORT SÉCURISÉ

La mairie n'est pas équipée du dispositif de recueil des empreintes et d'enregistrement des demandes pour les cartes nationales d'identité et passeports.

L'Espace France Services de Bracieux facilite les demandes de carte d'identité et de passeport grâce à la possibilité de déposer des dossiers dans son Espace France services.

Cette nouvelle fonctionnalité permet aux usagers de réserver un créneau à leur convenance, y compris le samedi matin.

Possibilité de préparer en ligne votre demande avant le rdv en mairie : passeport.ants.gouv.fr



OBTENTION D'UNE CONCESSION FUNÉRAIRE

Toute personne est fondée à obtenir une concession dans le cimetière communal, dans la limite d'emplacements suffisants, au tarif fixé par le conseil municipal.

Il existe des concessions dites « traditionnelles » mais aussi des emplacements en columbarium, des cavurnes et la possibilité de disperser les cendres dans le Jardin du souvenir. (Renseignez-vous en mairie).

M3
MÉNAGE
ÉLECTRICITÉ

La solution à vos projets

Électricité générale

Haute & Basse tension
Bâtiment - Industrie - Tertiaire
Particulier
Maintenance - Climatisation

02 54 20 32 26

LECOQ
Concessionnaire agricole

NEW HOLLAND Promodis IRRIFRANCE

**1 Malakoff,
41330, Averdon**

02.54.20.02.63
contact@groupe-lecoq.com

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en JDC
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

Instagram @mairiebracieux
LinkedIn Direction du service national et de la jeunesse
Twitter @DSJeunesse
YouTube DSJeunesse

RECENSEMENT CITOYEN

Tout adolescent âgé de 16 ans doit se faire recenser afin de préparer la Journée Défense et Citoyenneté. Il suffit de se présenter en mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.



GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

Ils doivent, sans exception, faire l'objet d'une déclaration préalable à l'ouverture, en mairie.

Ils devront également se déclarer auprès du Pays des Châteaux et s'acquitter auprès de celui-ci de la taxe de séjour.

ATTENTION : les hébergements qui déclarent accueillir plus de 15 personnes doivent OBLIGATOIREMENT déposer un dossier d'Etablissement Recevant du Public.

L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAU POCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux. Soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100 % anonyme

Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone et consultez les informations des communes intercommunalités déjà utilisatrices.



Vous êtes déjà 1 650 à avoir téléchargé l'application et désigné Tour-en-Sologne dans leurs favoris.

Plus de 58 000 vues chaque année



VOTRE conseiller, VOTRE partenaire
AYEZ LE Réflexe Géomètre-Expert

géoplus
CABINET DE
GÉOMÈTRES EXPERTS

Tél. : 02 54 76 01 39
Mail : geoplus-romorantin@geoplus.pro
1 boulevard Paul Boncour
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
www.geoplus.pro

ROMELEC
Groupe Allez

02 54 76 05 16
www.romelec.com

Courants forts / faibles
Réseaux HT/ BT
Éclairage Public

Résultat compte administratif 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charge à caractère général	125 607,24 €	Atténuations de charges	- €
Charge de personnel	194 619,72 €	Produits des services du domaine	14 873,95 €
Atténuation de produits	21 911,07 €	Impôts et taxes	553 656,41 €
Dépenses imprévues	- €	Dotations et participations	224 832,98 €
Autres charges de gestion courante	219 574,32 €	Autres produits gestions courante	21 369,32 €
Charges financières	7 575,59 €	Produits financiers	0,66 €
Charges spécifiques	- €	Produits exceptionnels	- €
Dotations aux provisions	- €		
Total dépenses réelles	569 287,94 €	Total recettes réelles	814 733,32 €
Opération d'ordre entre sections	15 336,14 €	Opération d'ordre entre sections	- €
Total dépenses de fonctionnement	584 624,08 €	Total recettes de fonctionnement	814 733,32 €
Virement section investissement	- €	Excédent de fonctionnement année N-1	548 082,39 €
Total dépenses section fonctionnement	584 624,08 €	Total recettes section fonctionnement	1 362 815,71 €
		NOUVEAU RÉSULTAT À AFFECTER	778 191,63 €

SECTION DE D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Subventions d'investissement	73 793,27 €
Immobilisations corporelles	117 441,32 €	Emprunts et dettes	70 000,00 €
Immobilisations incorporelles	44 588,40 €	Dotations fonds divers et réserves	91 055,89 €
Participations et créances rattachées à des participations	- €	Excédents de fonctionnement capitalisés	-€
Opération d'équipement	- €		
Emprunts et dettes assimilées	63 717,81 €		
Dépenses imprévues	- €		
Total dépenses réelles	225 747,53 €	Total recettes réelles	234 849,16 €
Opération d'ordre entre sections	-€	Opération d'ordre entre sections	15 336,14 €
Opérations patrimoniales	-€	Opérations patrimoniales	-€
Total dépenses d'ordre	- €	Total recettes d'ordre	- €
Total dépenses d'investissement	225 747,53 €	Total recettes d'investissement	250 185,30 €
Déficit d'investissement reporté	33 161,83 €	Excédent d'investissement reporté	-€
TOTAL GENERAL	258 909,36 €	TOTAL GENERAL	250 185,30 €
		NOUVEAU RÉSULTAT À AFFECTER	8 724,06 €
		RESTE À RÉALISER	89 758,00 €

Réalisations 2025

- ✓ Installation de jeux pour les 2-6 ans à l'aire de jeux du Vivier
- ✓ Début du projet de rénovation et agrandissement de la salle polyvalente
- ✓ Aménagement du massif de fleurs place des commerces
- ✓ Installation d'une plaque du souvenir aire des anciens combattants d'Afrique du Nord
- ✓ Aménagement d'une stèle pour le jardin du souvenir
- ✓ Broyeur pour le tracteur ISEKI
- ✓ Acquisition d'un nouveau tracteur et son épareuse

Projets 2026

- ✓ Rénovation de la salle polyvalente
- ✓ Réfection de la voirie route de Montgenêt
- ✓ Réaménagement du groupe scolaire
- ✓ Aménagement et sécurisation de la route de Cellettes
- ✓ Installation d'une signalisation de sécurité routière rue de la Petite Motte et Chemin de la Boulerie

Subventions aux associations

Association	en 2025
COMITE DES FETES	300 €
UNRPA ENSEMBLE ET SOLIDAIRES	200 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE AGV	200 €
LES AMIS DE VILLESAVIN	300 €
FÊTES DES MÔMES (association de parents d'élèves)	300 €
Association TOUT-TERRE (Festival de la céramique)	100 €
AFN Anciens Combattants d'Afrique du Nord Tour/Bracieux	100 €
CARPIAU DE SOLOGNE (pêche) Cour-Cheverny	100 €
BASKET Cour-Cheverny	100 €
TENNIS Bracieux	100 €
AJS FOOTBALL Mont/Bracieux	150 €
RUGBY Bracieux	100 €
JUDO Bracieux	100 €
JOYEUX LUTIN Bracieux (théâtre, chant, danse...)	100 €
SOUVENIR FRANÇAIS Bracieux (entretien des tombes des morts pour la France)	50 €
ASSOCIATION DES SECRETAIRES DE MAIRIE (journées d'information sur des thèmes d'actualité juridique)	34 €
FONDATION du PATRIMOINE Orléans (protection du bâti de proximité - aide aux propriétaires - soutien aux collectivités)	200 €
TOUR CYCLISTE du Loir-et-Cher à BLOIS	173 €
OLIV (oeuvre laïque intercommunale de vacances en L-et-C : colonies)	200 €
Association Bracieux FUTSAL	100 €
Association des CONCILIATEURS DE JUSTICE Blois	50 €
TOTAL	3 057 €

Fiscalité

Le budget prévisionnel 2026 a été adopté sans modification des taux d'imposition communaux.

Liées à l'inflation, les bases d'imposition sont revalorisées de 0.80 % cette année.

Cette augmentation, inférieure à celles des années précédentes (1,7 € en 2025, +3,9% en 2024 et +7,1% en 2023), reflète le ralentissement de l'inflation.

Pour 2026 les taux constants sont les suivants :

- Taxe d'habitation
sur les résidences secondaires 15,89 %
(taux moyen Départemental 13.54 %)
- Taxe sur le foncier non bâti 60,15 %
(taux moyen Départemental 63,90 %)
- Taxe sur le foncier bâti 50,05 %
(taux moyen Départemental 71,50 %).

Tarifs communaux 2026

	TARIF ÉTÉ du 01/05 au 30/09		TARIF HIVER du 01/10 au 31/12	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
	SALLE DE RÉUNION			
Réunions diverses, vins d'honneur (particuliers ou professionnels)	Gratuit	50.00 €	Gratuit	75.00 €
Bancs, Tables sur tréteaux	Gratuit pour les touristes sur le territoire de la commune - Caution 150 €			
Préau de convivialité	80 € pour les personnes extérieures à la commune et gratuite si elles louent par la même occasion la salle des fêtes communale - gratuité pour les habitants de Tour-en-Sologne, le personnel actif et retraité			
Jeton aire de camping-cars	2,50 € pour 100 L d'eau ou 1 h d'électricité (pour mémoire. Tarifs votés au syndicat du Pays des Châteaux)			
Pension pour chiens	3 €/nuit			
Concessions de cimetière	Cinquantenaire (50 ans) : 150 € - Trentenaire (30 ans) : 90 € - Temporaire (15 ans) : 50 € - Columbarium (15 ans) : 310 € - Caverne (30 ans) : 90 € - Caverne (15 ans) : 50 €			
Pub bulletin municipal	8 x 6 visite : 50 € - 70 € (hors commune) - 1/4 de carte page : 100€ - 130 € (hors commune) 1/2 page : 262 € - 350 € (hors commune)			
Droit l'étang de pêche à du Riou (saison de pêche du 3 ^e samedi de mars au 31/10)	Habitant de la commune : 30 € - Habitant de la CCGC hors commune de Tour-En-Sologne : 40 € - Habitant extérieur à la CCGC : 50 € - À la journée: 5 €			



Urbanisme

Quelques rappels !

Pour tous les travaux de nouvelles constructions, d'aménagement de l'existant, de clôture ou de rénovation, une demande d'autorisation d'urbanisme doit être faite.

Suivant la nature de vos travaux, et quand tout est terminé, il faut se rendre sur impots.gouv.fr, dans votre espace particulier, pour avertir les Services Fiscaux de la fin des travaux.



Démarche à faire auprès de la mairie du lieu de situation de bien

- Dépôt de votre demande d'autorisation d'urbanisme en indiquant précisément la nature de votre projet (construction, agrandissement...)
- Votre projet accepté, vous devez déclarer l'ouverture du chantier
- Une fois les travaux achevés, vous devez envoyer à la mairie la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DACT).

Démarche à faire auprès des services des finances public (DGFIP)

Toute nouvelle construction (maison, véranda, abri de jardin, piscine...) et en cas de changement de consistence du local (agrandissement...) doit faire l'objet d'une déclaration auprès de services fiscaux.

- Vous recevrez une demande d'information de la part de la DGFIP sur votre boîte mel, ou par courrier postal si vous n'avez pas communiqué d'adresse mel
- Si vous disposez d'internet, rendez-vous sur votre espace personnel sur impots.gouv.fr à la rubrique « Gérer mes biens immobiliers »
- Sur la page recensant vos biens immobiliers, l'adresse de vos travaux apparaîtra illustrée par un cône de chantier.
- En cliquant sur « demande d'information » vous indiquerez la nature et la date d'achèvement prévisionnelle ou définitive des travaux ;
- Une fois la date d'achèvement échu, vous recevrez une demande de déclaration permettant d'établir la taxe foncière et les taxes d'urbanisme. Ce nouveau parcours déclaratif en ligne remplace les déclarations papiers.
- Si vous ne disposez pas d'internet, il vous est également possible de souscrire ces déclarations sous format papier et les adresser au service foncier des Finances publiques.

Retrouvez toutes les réponses à vos questions dans la foire aux questions dédiées. Accueil possible dans les Centres de Finances publiques et les Maisons France Services

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

Renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre commune avant de commencer vos travaux.

Un projet ?
Avant d'engager vos travaux, pensez à vérifier les règles du PLU ou PLUi de votre commune et les éventuelles contraintes locales.

SF SANS FORMALITÉ
Aucune autorisation à déposer

DP DÉCLARATION PRÉALABLE
Autorisation à déposer en mairie avant le début des travaux.

PC PERMIS DE CONSTRUIRE
Autorisation à déposer en mairie, dossier plus complet

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

- TERRASSE DE PLAIN-PIED SANS SURÉLEVATION **SF**
- TERRASSE SURÉLEVÉE
 - ≤ 40 m² **DP**
 - > 40 m² **PC**
- ALLÉE, AIRE DE STATIONNEMENT (matériaux perméables) **SF**
- CLÔTURE (selon délibération communale) **DP**
- PORTAIL **DP**
- ABRI DE VOITURE (CARPORT)
 - ≤ 40 m² **DP**
 - > 40 m² **PC**
- ABRI DE JARDIN, PERGOLA, CARPORT
 - ≤ 5 m² **SF**
 - > 5 m² et ≤ 20 m² **DP**
 - > 20 m² **PC**
- PISCINE NON COUVERTE
 - ≤ 10 m² **SF**
 - > 10 m² et ≤ 100 m² **DP**
 - > 100 m² **PC**
- PISCINE COUVERTE
 - ≤ 100 m² **DP**
 - > 100 m² **PC**
- PISCINE COUVERTE ET > 1,80 m DE HAUT **PC**
- ARBRE : COUPE OU ABATAGE (selon règle du PLU / PLUi) **SF**

VOTRE PROJET CONCERNE...

- FENÊTRE, VOILETS, CHANGEMENT **DP**
- TOITURE, VELUX, CHEMINÉE **DP**
- PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE **DP**

CONSTRUCTIONS ANNEXES & EXTENSIONS

- GARAGE INDÉPENDANT
 - ≤ 20 m² **DP**
 - > 20 m² **PC**
- VÉRANDA, EXTENSION
 - ≤ 40 m² **DP**
 - > 40 m² **PC**
- SURÉLEVATION OU ÉTAGE SUPPLÉMENTAIRE **PC**
- CHANGEMENT DE DESTINATION AVEC MODIFICATION DE FAÇADE OU DE STRUCTURE PORTEUSE **PC**
- EXTENSION DE L'HABITATION
 - ≤ 40 m² **DP**
 - > 40 m² **PC**

CAS PARTICULIERS SECTEURS PROTÉGÉS

Vous êtes situé dans un périmètre :

- de monuments historiques
- de site classé ou inscrit
- de site patrimonial remarquable (SPR)
- aux abords de monuments historiques
- en secteur sauvegardé

Tous les travaux même sans formalité peuvent nécessiter une autorisation spécifique (ABF). Renseignez-vous auprès de votre mairie.

SELON VOTRE ZONE DU PLU OU PLUi

Les règles d'urbanisme varient selon votre zone (U, AU, A, N...) et selon les prescriptions du règlement écrit et graphique de votre PLU ou PLUi.

EXEMPLES DE RÈGLES POUVANT VARIER

- Emprise au sol
- Emprise libre / pleine terre
- Hauteur maximale
- Aspect extérieur
- Implantation (prec, limites séparatives)
- Stationnement

ARCHITECTE OBLIGATOIRE

Dans certains cas, le recours à un architecte est obligatoire :

- pour une construction neuve dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est > 150 m²
- ou pour une extension portant l'ensemble à plus de 150 m²

ÉQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS

- POMPE À CHALEUR (ou sol ou murale) **SF**
- CLIMATISATION (split extérieur) **SF**
- CHAUFFE-EAU SOLAIRE OU THERMODYNAMIQUE **SF**
- ANTENNE PARABOLIQUE > 1 MÈTRE **DP**
- LOCAL TECHNIQUE, CABANE, BOX **DP**

À SAVOIR

- Chaque projet dépend des règles du PLU ou du PLUi en vigueur.
- Les règles peuvent varier selon votre zone (U ou non) et selon les secteurs protégés (abords de monuments historiques, sites classés, etc.).
- Le PLU ou le PLUi de votre commune est consultable sur geoportail-urbanisme.gouv.fr
- Les informations de cette fiche sont données à titre indicatif et ne remplacent pas la consultation du service urbanisme.

BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

Un doute, un projet ? Nos agents sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Contactez le service urbanisme de votre commune.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE À DESTINATION DES ÉLUS ET AGENTS DES COMMUNES

Libre de reproduction et d'utilisation pour vos administrations.

PRIVILEGIUMS UN AMÉNAGEMENT DURABLE ET RESPECTUEUX DE NOTRE CADRE DE VIE

L'ÉLAGAGE DES ARBRES

Ce qu'il faut savoir !

PROPRIÉTAIRES, VOISINS, RÉSEAUX ÉLECTRIQUES, VOIES PUBLIQUES

Bien élaguer, c'est préserver la sécurité, le paysage et de bonnes relations de voisinage.

1 | QUI EST RESPONSABLE ?

La responsabilité de l'élagage dépend de l'emplacement de l'arbre et de la ligne.

ARBRE SUR TERRAIN PRIVÉ	ARBRE SUR TERRAIN PRIVÉ	ARBRE SUR DOMAINE PUBLIC
LIGNE PRIVÉE (entre votre maison et le domaine public) Le propriétaire de l'arbre	LIGNE PUBLIQUE (gérée par Enedis) Le propriétaire de l'arbre	DOMAINE PUBLIC (rue, parc, place...) • Enedis si la plantation est antérieure à la ligne • La collectivité si la plantation est postérieure à la ligne

SITUATION	QUI DOIT ÉLAGUER ?
Arbre sur domaine privé + ligne privée	Le propriétaire de l'arbre
Arbre sur domaine privé + ligne publique (Enedis)	Le propriétaire de l'arbre (même si la ligne appartient à Enedis)
Arbre sur domaine public	• Enedis si la plantation est antérieure à la ligne • La collectivité si la plantation est postérieure à la ligne

ATTENTION !
N'intervenez jamais vous-même à proximité d'une ligne électrique. Risque d'électrocution.

2 | LES DISTANCES RÉGLEMENTAIRES ENTRE PROPRIÉTÉS PRIVÉES

(Articles 671 et 673 du Code civil)

PLANTATION DE PLUS DE 2 MÈTRES DE HAUT	PLANTATION DE MOINS DE 2 MÈTRES DE HAUT	À RETENIR
Distance minimale à respecter par rapport à la limite séparative : 2 mètres	Distance minimale à respecter par rapport à la limite séparative : 0,50 mètre	✓ La hauteur de l'arbre se mesure depuis le sol jusqu'à la pointe la plus haute. ✓ Ces règles s'appliquent uniquement entre propriétés privées.

3 | LES DISTANCES À RESPECTER EN BORD DE VOIE PUBLIQUE

(Règles de distance)

EN BORD DE VOIE COMMUNALE	EN BORD DE CHEMIN RURAL	RAPPEL IMPORTANT
Au moins 2 mètres entre l'arbre et le bord de la chaussée.	Pas de distance minimale prévue par les textes. Élaguer pour ne pas gêner la circulation.	• Les branches ne doivent pas toucher les réseaux (électricité, téléphone, éclairage public...). • Le propriétaire est responsable des dommages causés par ses arbres (chute de branches, coupure de réseaux, accidents...). • Les travaux d'entretien sont à votre charge. • Le bois doit être impérativement stocké hors de la voie publique.

4 | LES BONS RÉFLEXES

--	--	--	--	--

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Votre mairie | Téléphone | Email | Site internet

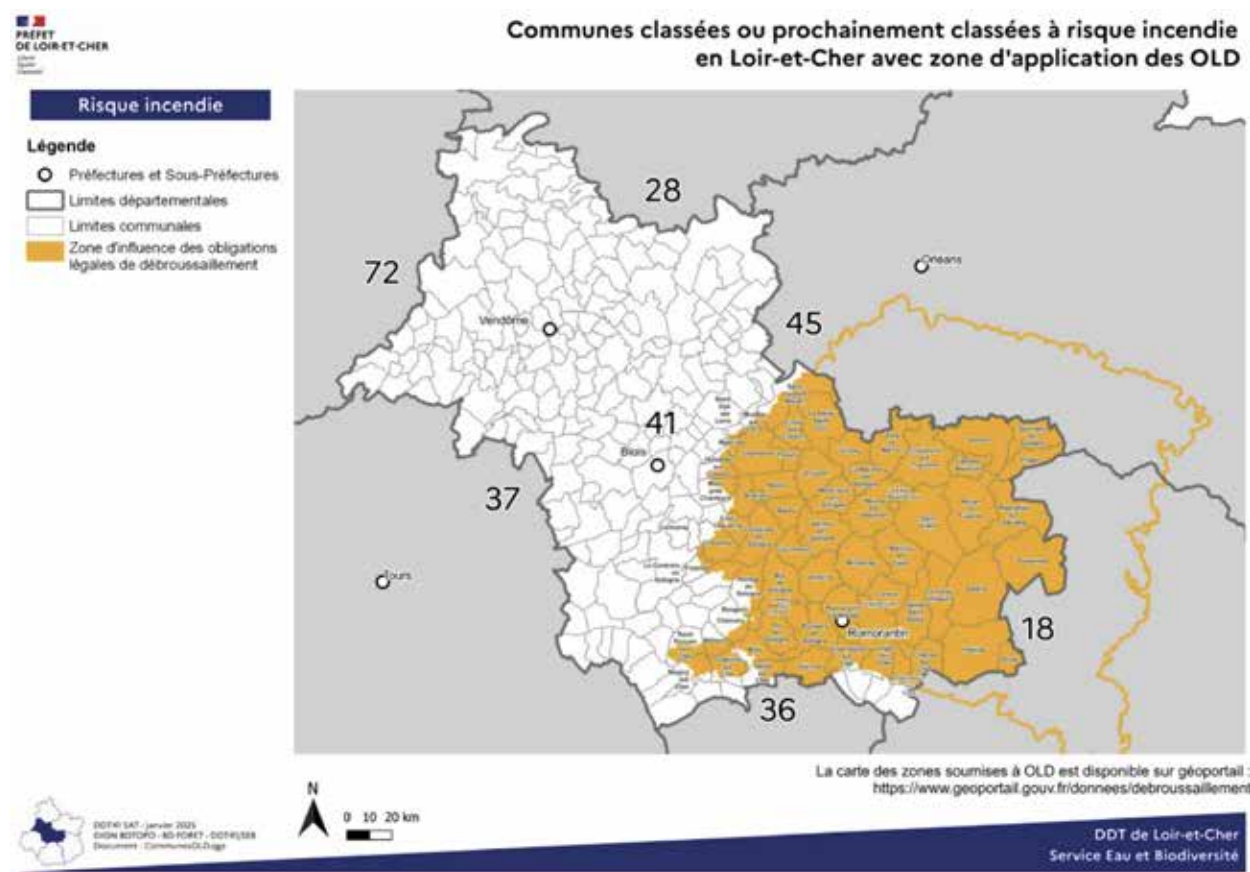
ÉLAGUER, C'EST AGIR POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS ET POUR LA BEAUTÉ DE NOTRE CADRE DE VIE. *Merci pour votre vigilance !*

Rappel sur les OLD

Dans le cadre de la lutte contre les incendies dans le massif forestier de Sologne, et en vertu de la loi n° 2023-580 du 10 Juillet 2023 et de l'arrêté préfectoral n° 41- 2025-01-13- 0003 du 13 Janvier 2025, notre commune de Fontaines-en-Sologne est concernée par les mesures de sécurité à prendre dans le respect de la réglementation.

Cette loi impacte tous les propriétaires qui possèdent des parcelles construites, des accès à des habitations ou éventuellement à des plans d'eau. Un courrier émanant de la Préfecture et de la Mairie a été envoyé aux propriétaires répertoriés, accompagné d'un document explicatif, début Août 2025. Une réunion publique a été organisée à cet effet par la Communauté de Communes du Grand Chambord

avec tous les services de l'État concernés, le 16 Octobre 2025. La réglementation impose que les travaux répertoriés par les propriétaires doivent commencer à la parution de l'arrêté préfectoral. Ces travaux doivent être effectués au fil du temps, en privilégiant les urgences.



Une des conséquences de ce classement est la nécessité de mettre en œuvre des **obligations légales de débroussaillage (OLD)**.

Le débroussaillage consiste à réduire la masse combustible pour limiter l'intensité d'un feu et ainsi contribuer à la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Il facilite également l'intervention sécurisée des services de lutte contre l'incendie.



Le débroussaillage autour des constructions a pour objectifs de limiter la propagation du feu, de diminuer son intensité et de faciliter la lutte.

Où débroussailler ?

Le débroussaillage est obligatoire en Sologne :

- dans un rayon de 50 m autour des constructions ;
- sur une largeur de 2,50 m de parts et d'autres des voies privées d'accès aux constructions ou ouvertes à la circulation motorisée.

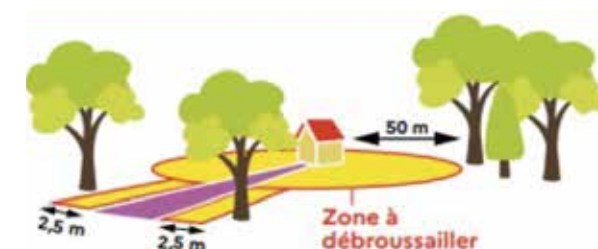
Qui doit débroussailler ?

- Le débroussaillage est effectué par le **propriétaire** des constructions, terrains ou installations.
- Si les travaux de débroussaillage s'étendent sur les fonds voisins, vous devez demander et obtenir au préalable l'autorisation de votre voisin.
- En cas de refus ou de non-réponse, l'obligation de débroussaillage sera mise à la charge de ce voisin.

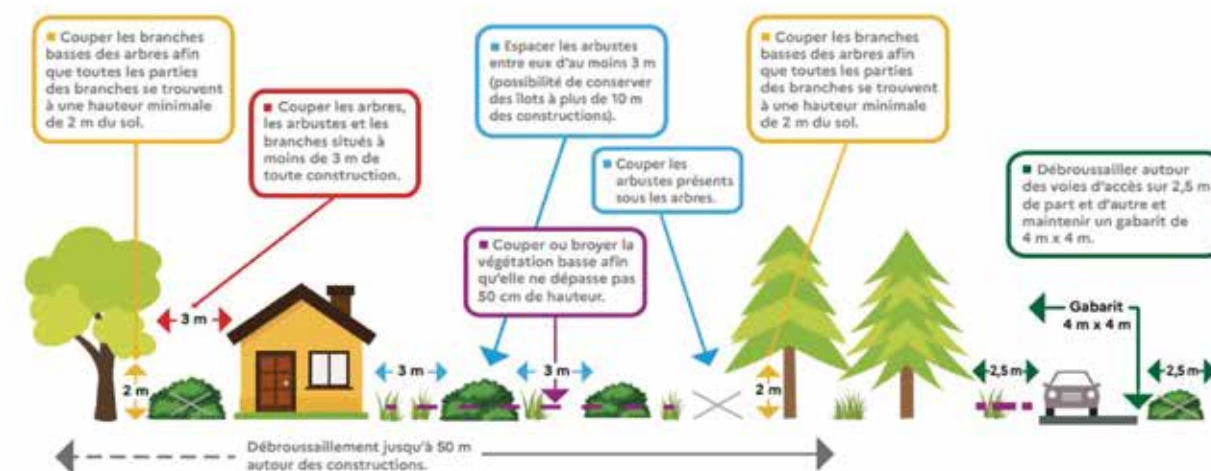
Quand débroussailler ?

- La coupe des arbres et arbustes est à réaliser de préférence entre le 1^{er} septembre et le 15 mars.
- Le maintien de la végétation à une hauteur inférieure à 50 cm est à faire toute l'année autant de fois que nécessaire.

Comment débroussailler ?



Les principales mesures



En cas de non-respect de ses obligations

Vous vous exposez à des sanctions administratives (50€ /m²) et à une contravention pouvant s'élever à 1 500€. En cas de sinistre, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5 000€.



Les réflexes citoyens

DÉPÔT SAUVAGE FAITES PREUVE DE CIVISME

LES SERVICES DE **DÉCHETTERIES**, D'ENLÈVEMENT DES **ENCOMBRANTS CARTONS** ET **DÉCHETS VERTS** SONT **SUSPENDUS** JUSQU'À NOUVEL ORDRE



CONSERVEZ CES DÉCHETS CHEZ VOUS EN ATTENDANT LA REPRISE DU SERVICE

LE DÉPÔT SAUVAGE EST INTERDIT DANS LA NATURE ET SUR LES **TROTTOIRS** SOUS PEINE D'UNE **AMENDE ALLANT DE 68 À 1500€**

LE **RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES** ET DU **TRI** EST ASSURÉ NORMALEMENT



PROTÉGER ET RESPECTER LES ÉBOUEURS

JETER :

- Masque
- Mouchoirs
- Gants
- Chiffons

Dans des sacs fermés et conservés 24h

À déposer dans les bacs d'ordures ménagères

LES BRUITS DE VOISINAGE

La réglementation contre les bruits de voisinage est définie par l'arrêté préfectoral n°41-2017-07-12-006 du 12 juillet 2017. Cela concerne aussi bien du bruit issu de vos appareils de bricolage ou de jardinage. Nous vous rappelons que les horaires à respecter sont :

	LUNDI AU VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h00 - 20h00	8h00 - 19h00	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Appareils sonores de protection des cultures (sans excéder une période de 3 semaines)	7h00 - 21h00	8h00 - 21h00	8h00 - 10h00 18h00 - 20h00
Appareils de bricolage, de jardinage...	8h30 - 12h00 14h00 - 19h30	9h00 - 12h00 15h00 - 19h00	10h00 - 12h00

Il peut également s'agir de bruits causés par un individu (ou plusieurs), locataire ou propriétaire d'un logement (cris, talons, chant, fête...), une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage ou de jardinage, pétard, pompe à chaleur, éolienne, appareils électroménagers...) ou un animal (cris, aboiements). Si l'intensité, la durée et la répétition du bruit persistent malgré votre demande auprès de la personne concernée pour qu'elle cesse votre plainte doit faire l'objet d'un appel en gendarmerie, M. le Maire ne pouvant intervenir pour les troubles liés aux bruits de voisinage.

• POMPES À CHALEUR • ÉTUDE • VENTE • INSTALLATION • ENTRETIEN
• Projet neuf • Changement d'énergie • Relève de chaudière

S=EM
SEEM CLIMATISATION
VOTRE BIEN-ÊTRE EN TOUTES SAISONS

• Aérothermie • Géothermie
• Climatisation
• Ballon ECS (Eau Chaude Sanitaire) thermodynamique

SEEM CLIMATISATION
41120 CHAILLES
02 54 79 42 79

175 rue de la Motte
41250 TOUR EN SOLOGNE

LA TABLE DE TONTON CÉD

latabledetontonced41@gmail.com
Tel : 07.63.41.16.25

Les réflexes citoyens



VOS ANIMAUX

En cas d'absence prolongée, rentrez votre animal afin qu'il n'aboie pas. Lors de vos promenades, n'oubliez pas de ramasser les déjections de votre animal.

De même, les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique. Une amende de 150 Euros peut être réclamée au propriétaire qui ne respecte pas.

Il vous est également rappelé que tous les chiens de catégorie 1 ou 2 (et tout autre animal) doivent être déclarés en Mairie.

Il est primordial de faire **tatouer ou pucer vos animaux domestiques** et de veiller à ce qu'ils ne divaguent pas sur la voie publique où ils risquent de créer des accidents (chiens, chevaux).

ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

La commune assure le nettoyage des allées du cimetière.

Rappelons aux familles des concessionnaires et ayants droit qu'ils sont tenus d'entretenir les tombes de leurs défunts.

Une tombe est considérée comme une propriété privée.

Si l'état dégradé de celle-ci porte atteinte à la sécurité d'autrui ou nuit à la décence du cimetière, une procédure administrative peut être engagée pour contraindre les familles à effectuer les travaux.

La Mairie se réserve le droit de reprendre une concession de cimetière si une tombe n'est pas entretenue, ou demeure abandonnée par le concessionnaire ou sa famille.

Merci de votre compréhension.

DÉCHETS VERTS

Il est possible d'utiliser vos déchets verts en compost ou en paillage, car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps. Vous pouvez vous rapprocher du SIEOM pour obtenir un composteur.

Il est également possible de déposer vos déchets verts en déchetterie. Vous retrouverez les horaires des 4 déchetteries un peu plus loin dans le bulletin.

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler vos déchets verts (secs ou humides), que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. En effet, brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des déchets ménagers s'effectue en porte-à-porte le vendredi entre **5h00 et 12h30**. Votre bac doit être sorti la veille au soir après **18h00**. Une fois collecté le bac doit être retiré de la voie publique dès que possible.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Les services techniques de la voirie et des espaces verts travaillent sans relâche pour entretenir, préserver, améliorer, et valoriser notre cadre de vie. Cependant, l'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée.



J'entretiens mon trottoir, je participe à la propreté de mon quartier



Je désherbe, je balaye les feuilles, j'entretiens ma haie. L'hiver, je déneige et en cas de verglas, je jette du sable devant mon habitation.

La commune vous remercie pour votre participation citoyenne à l'effort collectif !

Vie du Village

Cela c'est passé cette année



22 MARS

Le Riou - Journée pêche à la Truite

17 MAI

Commune - Matinée citoyenne



22 JUIN

Commune - Randonnée et kermesse des écoles



1^{er} JUILLET

Fontaine-en-Sologne - Remise des calculatrices



5 OCTOBRE

Préau place Chéramy - Ronde des châtaignes



5 OCTOBRE

Préau place Chéramy - Octobre Rose





31 OCTOBRE

Salle des fêtes - Halloween



22 NOVEMBRE

Commune - Décoration de la commune

22 NOVEMBRE

Salle des fêtes - Cérémonie
« Une naissance, un arbre »

23 NOVEMBRE

L'escale solognote -
Marché de Noël du comité



5 DÉCEMBRE

Place des anciens combattants -
Cérémonies

12 DÉCEMBRE

L'escale solognote -
Goûté des anciens



19 DÉCEMBRE

École - Noël des enfants



15 MARS

Tour-en-Sologne : Randonnée
pédestre du Comité des fêtes



8 MAI

Commune : Cérémonie



Le carnet 2025

Félicitations aux parents de

Mayron JARNAUD le 02/01/2025
Arianna-Syuné ARTIERE MANUKYAN le 06/03/2025
Léon BOUCHER le 25/03/2025
Mahé MEUNIER le 18/04/2025
Gabriel ARDON le 17/06/2025
Eliott MORIN le 25/06/2025
Emy GIRARD le 07/07/2025
Giulia MAUGUIN le 10/07/2025
Emma LARCHER le 17/07/2025
Paul BREUILLAUD le 26/07/2025
Anna DE SPARRE le 12/09/2025
Louis RENARD le 25/10/2025
Olivia BIET le 27/10/2025

Ouiii ils se sont unis

ROULLET Wilfried et TOUCHELAY Charlotte le 12/07/2025
SABRI Brian et BOUZY Melissa le 29/11/2025

Nos condoléances aux familles de

GAUTIER née TOUCHET Jacqueline le 13/02/2025
GRANGER née PODEVIN Ginette le 17/03/2025
GIRAULT née MARCHAIS Micheline le 08/04/2025
MOLLEREAU Christian le 30/04/2025
GOUGEON Patrice le 19/05/2025
BESSONNIER née LELIEVRE Paulette le 19/06/2025
LIVOIREAU née FRAPIN Christiane le 12/07/2025
BRACONNIER née KERFYSER Marthe le 11/08/2025
PORTIER née PINON Bernadette le 13/09/2025
MENAGE Jean-Claude le 11/10/2025
ORTSCHEIT Philippe le 31/10/2025
VANNIER Michel le 08/11/2025
LASNEAU née BERT Danielle le 04/12/2025
DELMAS née DOUCET Nicole le 07/12/2025
VALLUET Guy le 08/12/2025
SANDRE Alain le 23/12/2025

BIBLIOTHÈQUE DE TOUR-EN-SOLOGNE

LECTURE, CULTURE
ET PARTAGE POUR TOUS !



Votre bibliothèque
un lieu ouvert à tous

NOS COLLECTIONS

- Romans adultes
- Jeunesse
- Albums enfants
- Bandes dessinées et mangas
- CD, DVD et animations

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Ma Biblio 7/7
Des milliers de ressources en ligne accessibles 24h/24 et 7j/7.

- ✓ Gratuit
- ✓ Légal
- ✓ Sans publicité

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

La bibliothèque recherche des bénévoles pour l'accueil et le rangement des livres les mercredis et vendredis après-midi.

Pour nous rejoindre, contactez-nous : 02.54.46.02.17

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse
71 rue de la motte
41250 Tour-en-Sologne

Téléphone
02.54.78.08.14

Mail
biblitourensologne@gmail.com

Site internet
mabib.fr/biblitourensologne/

HORAIRES D'OUVERTURE

MERCREDIS	VENDREDIS
14h - 17h	15h - 18h

Scannez-moi pour accéder au site !

Nous vous accueillons avec plaisir !

La parole aux associations Turisiennes

Le Comité des Fêtes 2025, sous le signe de la nouveauté



Après avoir, sur ses premières années, installé l'organisation des traditionnelles dates et événements du Comité, la Nouvelle Equipe du bureau et de bénévoles a souhaité proposer de nouvelles animations.

Le dimanche 5 octobre, à l'occasion de la Ronde des Châtaignes initiée par la Mairie, le Comité a souhaité animer avec des enfants des actions pour œuvrer en faveur d'OCTOBRE ROSE. Grâce à leur fabrication et vente de

bocaux à cookies (dont la recette a été offerte par Dylan et Julie, nos artisans boulangers pâtisseries préférés), un don de 583€ à la fondation ARC (Association Recherche contre le Cancer) a pu être fait.

Le dimanche 23 novembre, nous avons organisé notre premier marché de NOEL, à l'Escale Solognote, salle gracieusement prêtée par Teddy BAUDINAUD, son propriétaire. Cet espace chaleureusement décoré, et les 20 exposants artisans locaux présents, ont su offrir une ambiance incomparable. De plus, le Père NOEL nous a fait l'amitié de passer à 2 reprises dans la journée, pour le plus grand bonheur de nos plus jeunes turisiens ! À nouveau, les enfants du Comité ont souhaité mener une action solidaire : les colis solidaires. La générosité de nos concitoyens ont permis la remise



au Secours populaire local, de plus de 40 cadeaux de NOEL qui auront été remis aux plus nécessiteux.

Je retiens que l'enthousiasme des bénévoles ainsi que celui des enfants qui les entourent, ont permis une année riche en animations pour Tour en Sologne, tout en y ajoutant une touche de citoyenneté et solidarité supplémentaires ; une vraie fierté pour moi, Présidente de ce Comité des Fêtes, mais également Maman...

Que 2026 nous permette de nous rassembler.

Contact :

comitedesfetes.tes@gmail.com

Ingrid SIMION

Présidente du Comité des Fêtes
de Tour en Sologne



Les petits point Turisiens

Notre association suit son petit bonhomme de chemin forte de 12 adhérentes.

Nous nous retrouvons tous les lundis après-midi de 14 à 17 H. L'ambiance est conviviale ; nous nous entraïdons les unes les autres chacune dans son domaine. De ce fait, dentelle aux fuseaux, patchwork, tricot, fleurs en tissus, broderie, couture, crochet, canevas, tricotin et point compté permettent de passer un après-midi dans la bonne humeur.

Une nouvelle activité a vu le jour : la broderie diamant.

Nous renforçons notre entente autour d'un repas en hiver et en juin.

Il ne faut pas oublier la pause autour d'un thé ou d'un café agrémenté d'une pâtisserie apportée par l'une ou l'autre des adhérentes.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et son Conseil de nous laisser la salle de classe à disposition.

Merci aussi à Mme BEAUMONT Christiane, qui fait partie des adhérentes et qui s'occupe de nous ouvrir tous les lundis. L'inscription est gratuite et ceux et celles qui le désirent peuvent nous rejoindre.

Le bureau est composé de :

- **Présidente** : Jocelyne Chapelot-Aubry
- **Vice-présidente** : Christiane Beaumont
- **Secrétaire** : Denise Beschon
- **Trésorière** : Brigitte Van der Wende

Tous les membres de l'association vous souhaitent une très belle et heureuse année 2026

La Présidente,
Jocelyne CHAPELOT-AUBRY



Tour-en-Sologne (41250)

Légende plan commune

- Aire de loisirs du Riou D6

Allée de la Goujonnière F7

Allée du Château de Villesavin H5/6-16

Avenue des ponts d'Arian G6

Château de Villesavin G6

Chemin Bas H7/8

Chemin de la Baganerie A6

Chemin de la Bagnodière F7

Chemin de la Blandinière G7-F7/8/9

Chemin de la Boulagerie F5

Chemin de la Caillette F7/8/9

Chemin de la Fourmillière A6/7

Chemin de la Goujonnière F7

Chemin de la Haie E7

Chemin de la Marmouchère J9

Chemin de la Planchette C5

Chemin de la Trépinnière H8

Chemin de Bellevue C6

Chemin de Bossay G10

Chemin de Romorantin K9/10

Chemin de Roujou B7

Chemin des Aunets G7/8-H8

Chemin des Béliers B5/6/7

Chemin des Bénards H8/18

Chemin des Bœufs I8/9 - H9-G9/10

Chemin des Fossés I8

Chemin des Loges K9

Chemin des Ogonnières E8/9-D10

Chemin des Regains F7-G7

Chemin du Couvent L9

Chemin du Tranchet K9/10

Impasse de l'ancienne Tour E6

Impasse de la Folletière D5

Impasse du Bourg E6

Impasse des Cassis K9

Impasse des Cerisiers F6

Impasse des Pommiers F6

Impasse Simon Giroud K9

Le Prieuré de Boulogne I1/2

Lieudit «L'Arrêt» D7

Lieudit «Le Biganout» B4

Lieudit «Le Bois Trémal» F10

Lieudit «La Boutinière» G5

Lieudit «La Chaise» C5

Lieudit «Le Mardréol» I8

Lieudit «Le Montillon» K/L10

Lieudit «La Perche» F5

Lieudit «La Petite Perche» F4

Lieudit «La Porte Madeleine» H5

Lieudit «La Poterne» H5
- Lieudit «Les Prés de la Maçonnière» F/G6

Lieudit «Les Landes» F9

Lieudit «Les Maires» C7

Lieudit «La Mare» H5

Lieudit «Moulin de Bignon» B5

Lieudit «Les Pavés» I6

Lieudit «Le Riou» D6

Lieudit «Theillay» H10

Lieudit «Villamin» I9

Lotissement Jardel J9/K9

Lotissement La Motte F6/7

Lotissement Le Parc des Loges J/K9

Maison forestière de Bracieux K6

Place Chéramy E6

Place du Commerce E6

Résidence la Boulagerie E7

Résidence Les Aunets H7

Résidence du Bourg E6

Route d'Arian F6-G7

Route de Bracieux G7-H7-I8-J8

Route de Cellettes A4-B4/5-C5-D5-E6

Route de Cour-Cheverny B7-C7-D7-E7

Route de Fontaines J8-I9-I10

Route de Mont E3-F4/5-G6

Route de Montgenêt G7-G8-G9-H9/I0

Route de la Folletière D4-E4/F5-F6

Rue de la Mairie E6

Rue de la Motte F6

Rue de la Petite Motte E/F7

Rue du Bois B/C6

Rue du Pâis F6/7

Rue du Petit Etang C6/7

Rue des Roseaux E6/7

Rue du Petit Villesavin H5/6-I6

Rue du Vivier E6
- Services Publics :**

1 - Aire de loisirs de la Communauté Européenne E6

2 - Mairie E6

3 - Eglise E6

4 - Salle des Fêtes E6

5 - Point Info Toilettés Publics E6 Aire de camping-cars

6 - Garages communaux E6

7 - Espace de détente de la route des Châteaux E6

8 - Groupe scolaire F6

9 - Cimetière E6

10 - Bibliothèque E6



Les Amis de Villesavin www.lesamisdevillesavin.fr

Tour en Sologne, et en particulier le Château de Villesavin est une étape pour de nombreux touristes, d'ici et d'ailleurs qui visitent les châteaux de la Loire.

Pour que les futures générations puissent contempler ce joyau de la Renaissance construit il y a presque 500 ans sur les bords du Beuvron, des travaux de restauration, indispensables pour maintenir la beauté de l'édifice et du parc ont été engagés à la fin du siècle dernier.

L'association « les Amis de Villesavin » s'est constituée en 2020 afin d'aider les propriétaires dans la sauvegarde du château et de ses abords. Elle organise des événements festifs ouverts à tous dont les bénéfices vont à la restauration du château ; nous avons ainsi pu apporter 25% du montant des travaux de réfection de la toiture de la façade Sud que vous pouvez admirer depuis la route de Bracieux et financer le réaménagement de la salle des gardes avec une rétrospective des travaux de restauration du Château depuis l'an 2000.

Sans les adhérents et les bénévoles, cela n'aurait pas été possible. Leur appui pour la tenue de buvette, la vente des crêpes et des ardoises ou encore l'installation du site lors des principaux événements sont nécessaires au succès de nos manifestations. Le 7 août 2026, à l'occasion de notre soirée champêtre « Un soir d'été à Villesavin », vous pourrez redécouvrir l'univers des Beatles revisité par le groupe Apple Juice.

Et si vous souhaitez contribuer à la sauvegarde du patrimoine de la commune, rejoignez-nous et participez à un ou plusieurs événements comme bénévoles ou simples visiteurs. bientôt parmi nous !

Contact : lesamisdevillesavin@gmail.com



Fêtes des Mômes

L'APE Fêtes des Mômes poursuit son engagement pour les enfants

L'équipe de l'APE Fêtes des Mômes continue de se mobiliser tout au long de l'année pour les enfants des écoles de Tour-en-

Envie de nous rejoindre ? N'hésitez pas à contacter l'APE Fêtes des Mômes.

Contact : fetesdesmomes@gmail.com



Sologne et de Fontaines-en-Sologne.

L'APE peut aider à la demande de l'équipe enseignante au financement de projet et ou de sortie scolaire.

Depuis le début de l'année scolaire, plusieurs manifestations ont été organisées grâce à l'investissement des bénévoles : participation au marché de Noël en décembre, organisation de la boum en février, du carnaval en mars, et bientôt la randonnée suivie de la kermesse le 21 juin.

Ces événements permettent de créer des moments de partage et de convivialité pour les enfants et leurs familles, tout en soutenant les projets des écoles.

Cette année, l'association est heureuse de compter sur son nouveau président, Laurent Nedellec, qui s'investit pleinement aux côtés de l'équipe pour faire vivre l'association et mener à bien ses actions.

Cependant, nous constatons une baisse du nombre de bénévoles. Sans l'aide précieuse de nouvelles personnes, il pourrait devenir difficile de maintenir l'ensemble des manifestations proposées aujourd'hui.

C'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les personnes souhaitant s'impliquer, même ponctuellement. Chaque coup de main compte et permet de continuer à faire vivre de beaux projets pour nos enfants.

Un grand merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie tout au long de l'année. Grâce à eux, l'aventure continue !



Ensemble et solidaires a fêté ses 80 ans en 2025.

Nous sommes allés, en juin à St Lubin, où l'association départementale avait organisé une journée festive autour un bon repas. Nous avons une pensée pour nos adhérents qui nous ont quittés cette année. Nous nous retrouvons toujours les jeudis après-midi à la salle de classe au 71 rue de la Motte (cour de la bibliothèque) et nous tenons à remercier Monsieur le Maire et ses conseillers pour cette mise à disposition.

Belote, tarot, rummikub et autres jeux sont appréciés. Nous offrons un goûter dans le milieu d'après-midi.

Venez nous rejoindre, jeunes et moins jeunes. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2026 avec plein de jeux à découvrir.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

Jocelyne Chapelot Aubry au 06.30.36.83.21

02.54.46.50.20

contact@hotelduchateau-41.com

www.hotelduchateau-41.com

45 rue du patis 41 250 Tour en Sologne

La parole aux habitants de la commune

JEUNESSE ET ÉCOLES



LES BÉNARDS : la tradition du pique-nique partagé ne faiblit pas

Malgré une chaleur estivale bien installée, les habitants du quartier des Bénards sont restés fidèles à leur rendez-vous annuel. Plus de 35 voisins ont participé au traditionnel pique-nique partagé, un moment de convivialité qui rassemble les habitants depuis 1995.

Cette édition a été marquée par l'accueil du plus jeune voisin du quartier, un bébé de seulement trois mois, chaleureusement entouré par les participants. Les nouveaux habitants ont également profité de cette journée pour faire connaissance avec leurs voisins et découvrir l'esprit qui anime les Bénards depuis plus de trente ans.

Autour de plats préparés par chacun, les échanges se sont multipliés dans une ambiance chaleureuse. Convivialité, respect, confiance et bienveillance demeurent les maîtres-mots de ce rendez-vous, qui témoigne, année après année, de la vitalité du lien social au sein du quartier.



les lieux ne sont pas encore identifiés. **Le Pôle sera ouvert le 6 juillet jusqu'au 31 juillet, puis trois jours en août du 24 au 26 août 2026.**

L'équipe n'est pas tout à fait constituée mais Claire, Lorène et notamment Noé en seront le socle. Une à deux personnes sont susceptibles de renforcer le groupe. Courant juin, les inscriptions débuteront que se soient pour l'accueil ou les camps. Les inscriptions se font sur l'espace famille de la commune de Mont-près-Chambord (www.grandchambord.fr/commune/mont-pres-chambord/accueil).

Possibilité de ramassage dans votre commune pour participer au Pôle ados.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter **Claire Jazwiecki**, pole-ados@huisseausurcosson.fr ou **Thierry Junin**, thierry.junin@montpreschambord.fr



Pôle Ados

Depuis deux, un événement porté par la fédération UFOLEP, l'UFOSTREET rassemble des jeunes autour de pratiques sportives urbaines. Lors des dernières vacances deux équipes ont été constituées (une chez les 11-14 ans et une chez les 15-17 ans). Les deux équipes ont fini sur le podium. Les deux équipes sont conviées à participer à la grande finale nationale qui se déroule à Paris en juillet. Cette activité symbolise ce qui est recherché durant le pôle ados, la pratique du sport tout en tenant compte du civisme et du respect d'autrui, en renforçant les valeurs de vivre-ensemble.

Pour autant toutes activités culturelles, manuelles ou autres y sont proposées. Chaque semaine une sortie dite de consommation est proposée. L'été, des camps sont organisés sur une semaine ou un peu moins. Cette année,



SIVOS

Dans le cadre du regroupement des écoles de Fontaines en Sologne et de Tour en Sologne, les communes ont décidé de laisser la gestion des affaires scolaires à un établissement public : un SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire).

Le SIVOS Fontaines Tour est géré par un comité syndical qui se compose de trois délégués de chaque commune, désignés par le conseil municipal (le Maire et deux membres).

Le SIVOS assure la gestion des personnels non enseignants et a en charge les dépenses de

fonctionnement et d'investissement de l'école, du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire et du transport scolaire.

Le bureau du SIVOS se situe au 1^{er} étage de la Mairie de Fontaines en Sologne.

Le SIVOS est joignable par téléphone : **02 54 46 38 23** et par mail : sivos.fontaines.tour@gmail.com

N'hésitez pas à prendre contact pour toutes informations sur les écoles, les services périscolaires ou pour obtenir un dossier d'inscription pour la prochaine rentrée.

EFFECTIFS SCOLAIRES 2025-2026 :

Les écoles de Tour-en-Sologne et Fontaines-en-Sologne sont toutes deux composées de deux classes. La classe de Mme LEJUS (PS-MS) est composée de 26 élèves et la classe de Mme TESSIER (GS-CP), de 22 élèves. La classe de Mme LATOUR (CE1-CE2) est composée de 22 élèves et la classe de Mme DEROUET (CM1-CM2), de 23 élèves pour un total de 45 élèves.

Budget 2025 :

Section fonctionnement : 351 224.52 € Section investissement : 2 630 €

Le budget est équilibré au prorata du nombre d'enfants domiciliés dans chaque commune, pour Tour en Sologne à hauteur de 141 142.52 € et 73 004.75 € pour Fontaines en Sologne. Les deux municipalités tiennent à rendre la vie scolaire des enfants la plus agréable possible, tant par le financement de certaines activités : piscine, musique, projets des écoles par l'intermédiaire d'une subvention aux coopératives, que par l'acquisition de matériel éducatif, sportif, culturel, ou d'équipement informatique performant.

Services périscolaires :

JMG traiteur est le prestataire pour la livraison de repas en liaison froide. Chaque école dispose d'une cantine. Les garderies sont ouvertes à 7h jusqu'au début de l'école puis de 16h20 à 19h00. Les parents sont libres d'utiliser la garderie de leur choix. Vous pourrez retrouver Christelle AUGER à Fontaines et Valérie MONVALLET à Tour. Les parents sont libres d'utiliser la garderie de leur choix.

Tarifs 2025-2026 : repas maternelle 3.90€, repas primaire 4.16 €, garderie matin 1.38 € garderie du soir 2.13 € gouter compris garderie du matin et soir 3.51€.

Le transport scolaire est un service gratuit composé de deux circuits de bus avec plusieurs arrêts dans chaque commune. Les enfants sont déposés devant leur école. Dans chacun des bus, une personne du SIVOS (Christelle CHARPENTIER pour Fontaines et GEORGE Marielle pour Tour) accompagne les enfants pour aider les plus petits.

Ecoles :

Les fournitures scolaires, dans la limite d'un budget annuel attribué à chaque classe, sont supportées par le SIVOS. Les horaires d'enseignement sont 8h50-12h / 13h20-16h20.

• **L'école de Tour en Sologne** se situe au 47 rue de la Motte. Les enseignantes sont :

Mme LEJUS Isabelle pour la classe de PS/MS aidée par l'ATSEM Angélique BOUCHERE et Mme TESSIER Anaïs pour la classe de GS/CP aidée par Karine MAULNY (ATSEM) ainsi que la direction de l'école.

• **L'école de Fontaines en Sologne** se situe au 91 route de Bracieux. Les enseignantes sont :

Mme LATOUR Rachel pour la classe de Ce1-Ce2, et Mme DEROUET Séverine pour la classe de CM1-CM2 et la direction de l'école.

École de Tour en Sologne

Cette année, les élèves de l'école de Tour-en-Sologne travaillent autour d'un thème qui les passionne toujours autant : les animaux. À travers différentes activités pédagogiques, ils ont pu observer, expérimenter et mieux comprendre le monde vivant qui les entoure.



Les enfants ont assisté à un spectacle immersif sur le thème de la ferme, venant enrichir leurs questionnements de manière ludique et interactive. À travers cette expérience, les élèves ont approfondi leur découverte du monde en explorant les différentes familles d'animaux et leurs lieux de vie à la ferme : étable, poulailler, porcherie... Ils ont également découvert les produits issus de la ferme et leurs transformations (œufs, lait, laine, beurre, pommes, miel, tartes), ainsi que le matériel agricole, comme les tracteurs et la trayeuse.

Les enfants ont pleinement participé à une aventure artistique et collective : plongés dans l'imaginaire d'un conte, ils ont pris part à la résolution d'une énigme, appris et interprété des chansons originales, et partagé ensemble des émotions et des sensations fortes.



Un moment riche et fédérateur, qui a su allier apprentissages et plaisir !

Puis, la poursuite du projet s'est concrétisée par une sortie au bord de la Loire, un moment fort pour les enfants. Ils sont partis à la recherche des « petites bêtes » qui peuplent cet environnement naturel : insectes, araignées, escargots... Cette exploration a été l'occasion de développer leur curiosité scientifique, tout en apprenant à respecter la nature et les

êtres vivants. Les élèves ont également appris à reconnaître les traces laissées par les animaux : empreintes, restes de nourriture, petits indices souvent invisibles au premier regard. À travers des jeux et des observations guidées, ils ont compris que même sans voir directement les animaux, il est possible de deviner leur présence.

En classe, le projet s'est enrichi avec l'élevage de coccinelles. Les enfants ont pu suivre toutes les étapes de leur développement,



de la larve à l'insecte adulte. Cette expérience concrète a suscité beaucoup d'émerveillement et a permis d'aborder de manière simple et adaptée des notions essentielles comme le cycle de vie.



Au fil de ces expériences, un véritable changement de regard s'est opéré. Désormais, les enfants prennent le temps d'observer les petites bêtes avant d'agir : ils réfléchissent avant de les écraser, et choisissent le plus souvent de les laisser vivre ou de les déplacer avec précaution. Ils les voient autrement, comme de petits êtres vivants à respecter et à protéger.

Ces activités, à la fois ludiques et éducatives, participent pleinement à l'éveil des élèves. Elles favorisent l'observation, le langage, la coopération et le respect de l'environnement. Un beau projet qui restera sans doute longtemps dans les souvenirs des enfants !

Accueil de loisirs « les Bracicotins »

Chez nous, chaque jour est une aventure, chaque sourire une victoire, et chaque activité une nouvelle découverte ! L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de votre commune est bien plus qu'un simple lieu d'accueil : c'est un espace de vie, de jeux et d'émerveillement pour vos petits explorateurs.

Géré par la mairie de Bracieux, notre ALSH ouvre grand ses portes aux enfants des communes partenaires dites « du regroupement » à savoir des communes de Bauzy, Fontaines en Sologne, Tour en Sologne et Neuvy.



Un cadre idéal pour s'amuser et grandir

Notre bâtiment, entièrement rénové en 2021, c'est :

- 150 m² de bonheur répartis en deux salles d'activités, une salle de sieste pour les petits, un coin lecture douillet, et un espace dédié aux arts plastiques.
- Des sanitaires adaptés à l'âge des enfants et un espace extérieur sécurisé pour jouer en toute tranquillité.
- Et ce n'est pas tout ! Nous profitons aussi de la salle des fêtes, des espaces verts comme autour de l'étang, des stades, des terrains de tennis, du gymnase et de la piscine l'été pour varier les plaisirs.

Une équipe au top pour des souvenirs mémorables

Nos animatrices et animateurs de cette année 2025- Sandra, Valérie, Dolorès, Flora, Marie-Camille, Juline, Manon, Lola, Lana, Karine et Stephen – sont les super-héros de l'accueil de loisirs. Avec leur dynamisme, leur bienveillance et leur créativité, ils transforment chaque journée en une aventure unique : découvertes, sports, arts, cuisine, jeux, et bien plus encore ! Une escale gourmande à la Cantine, où William et Céline nous préparent d'excellents plats !!

Quand nous retrouver ?

L'accueil de loisirs est ouvert :

- **Les mercredis de 7h30 à 18h30** pendant l'année scolaire.
- **Pendant les vacances scolaires** (Toussaint, Hiver, Printemps) aux mêmes horaires.
- **L'été 2026** : du 6 au 31 juillet et du 24 au 28 août. (Petite pause bien méritée pendant les vacances de Noël et 3 semaines en août !)

Première inscription ? On vous guide !

Pour rejoindre l'aventure, il suffit de compléter :

- La fiche de renseignements et la fiche sanitaire (disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune).
- La photocopie des vaccinations du carnet de santé.
- L'attestation d'assurance extrascolaire et le justificatif de quotient familial (CAF ou MSA).

- L'acceptation du règlement intérieur (signée, bien sûr !). Sans ces documents, on ne pourra malheureusement pas accueillir votre enfant... Alors, à vos stylos !

2025 : Une année pleine de surprises !

Cette année, nos « Vikings » (les plus grands) ont quitté le navire pour le collège... Un grand merci à Annabelle, Héloïse, Anna, Lucie, Ézéchiël, Rafaël, Manon, Éléa, Davy, Nathéo, Maxence, Romain, Thaïs et tous les autres pour les fous rires, les défis relevés et les souvenirs partagés. On vous souhaite une aventure aussi palpitante que celle qu'on a vécue ensemble !

Et bonne nouvelle : les 3-6 ans débarquent en force ! Des petits cœurs à choyer, des premières fois à accompagner (rentrée, cantine, sorties...), et des yeux qui brillent à chaque nouvelle activité.



En 2025, on aura vécu :

- **Des thèmes magiques :** Les émotions, bien bouger et bien manger, nature et aventure, Halloween, Noël...
- **Des sorties extra :** Gadawi Park, Parc Floral, Fantasia Kids, Peka Bloc, J-Park Aventures...

- Et les idées pour 2026 sont déjà là !

Et sinon, quoi de neuf ?

- **Restez connectés :** Toutes les infos sont sur le panneau Pocket et sur le site internet de la Mairie de Bracieux.
- **Un petit tour sur Facebook « les bracicotins » ?** Vous y trouverez des photos, des anecdotes et des retours sur nos animations !
- **Partenariat avec la médiathèque :** Les mercredis après-midi, un groupe d'enfants part à la découverte des livres, BD et magazines... De quoi éveiller leur curiosité !
- **Échanges intergénérationnels :** Depuis 2015, on tisse des liens avec l'EHPAD. Enfants et résidents partagent des activités, des rires et des moments complices.

Une question ? Une idée ? On est à l'écoute !

L'accueil de loisirs, c'est aussi votre espace. Vos suggestions, vos retours et vos coups de cœur nous aident à grandir et à innover.

N'hésitez pas à nous contacter pour échanger !

02.54.46.50.70 / lesbracicotins@live.fr

Alors, prêts à rejoindre l'aventure des Bracicotins ? L'équipe est prête, elle attend Parents et Enfants chaleureusement !

Solidarité et seniors

Présence verte

Présence Verte, acteur du marché dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Notre commune est partenaire de Présence Verte, vous pouvez passer en mairie remplir votre demande ou fixer un rendez-vous avec notre élu en charge des dossiers. Une réduction de 20€ sera accordée sur les frais de mise en service.

Solutions de Téléassistance

- Activ'Zen pour vous sécuriser à domicile (Équipements installés à domicile qui permet de vous secourir si besoin)
- Activ'Mobile pour sécuriser vos activités et vos déplacements en extérieur

Présence Verte - 19 Avenue de Vendôme - 41000 BLOIS
02.54.44.87.26 - pv41@presenceverte.fr - www.presencevertetouraine.fr

Maisons départementales des solidarités

En 2024, le conseil départemental renforce la présence de ses services d'action sociale au cœur des territoires. L'objectif est de mieux répondre à vos besoins et de vous proposer une offre de services près de chez vous.

Un numéro de téléphone unique

Pour simplifier vos démarches rendre l'accès à nos services plus facile, un numéro de téléphone unique est mis en place pour recevoir vos nouvelles demandes dans les domaines du logement, de la PMI (Protection maternelle et infantile), de l'emploi, de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, de la protection de l'enfance...

Pour toute nouvelle demande, un seul numéro à noter :
02 14 99 41 41
9h30 - 11h30 et 14h - 16h
du lundi au vendredi sauf le mardi après-midi
(si vous avez déjà un dossier, contactez directement votre référent)

12 Maisons départementales des solidarités

En 2024, retrouvez dans votre MDS (Maison départementale des solidarités) les services d'action sociale proposés auparavant par les MDCS (Maisons départementales de cohésion sociale).

Elles sont 12, réparties sur le territoire et sont complétées par des antennes de proximité pour vous recevoir sur rendez-vous, plus près de chez vous.

Pour notre territoire, le département a choisi d'implanter une MDS à Bracieux.

ADRESSE		ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS	ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS
BRACIEUX	MDS 31A rue du Candy (avec l'EHPAD La Bonne Eure)	Jeudi 9h à 12h	Du Lundi au Vendredi 9h à 12h 13h30 à 17h30
	Espace France Service 2 place du Champ de Foire à Bracieux	Lundi 9h à 12h	—
	Antenne de Saint-Laurent-Nouan 2 ter, route de Blois	Vendredi (semaine impaire) 9h à 12h 14h à 17h	Du Lundi au Vendredi 9h à 12h 13h30 à 17h30

Lieu d'accueil enfants parents

Lieu d'Accueil Enfants Parents
La maison qui racle
LAEP
Tout p'tits 41

Venez en famille partager, jouer et échanger avec d'autres parents ainsi que des professionnels de la petite enfance.

Un espace ouvert aux parents, aux futurs parents et aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte familial.

le troisième mardi de chaque mois
Salle de réunion
71 rue de la motte
à TOUREN SOLOGNE
De 9h30 à 12h30

Arrivez quand vous voulez et restez le temps que vous voulez !!

Contact : toutptits41@gmail.com
06.67.08.50.90

Pour toutes informations / planning :
toutptits41@gmail.com [tout p'tits 41](https://www.facebook.com/toutptits41)
06.67.08.50.90 [toutptits41](https://www.instagram.com/toutptits41)
[toutptits41.wixsite.com/site](https://www.wixsite.com/site/toutptits41)

Aide aux familles

Le Conseil Municipal a choisi de donner un coup de pouce aux familles, en prenant les décisions suivantes

Les colonies de vacances : la municipalité participe à hauteur de 100 € par enfant et par an sous réserve que l'enfant ait fréquenté les classes du SIVOS ou que la famille soit arrivée nouvellement sur la commune.

Les voyages scolaires de vos enfants : pour les enfants de la commune inscrits au collège de BRACIEUX ou en établissement spécialisé, qui partent en voyage scolaire, la municipalité attribue 30 % du coût du voyage restant à la charge des familles sous réserve que l'enfant ait fréquenté les classes du SIVOS ou que la famille soit arrivée nouvellement sur la commune.

Centre de Santé

C'EST QUOI ?

Des consultations médicales assurées par un médecin ou une infirmière en pratique avancée.

POUR QUI ?

Pour les personnes âgées de + de 65 ans

LE REGISTRE
des personnes vulnérables

PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS
PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE
PERSONNES DÉPENDANTES

Dans le cadre de notre plan communal de sauvegarde, n'oubliez pas de vous faire enregistrer comme personne vulnérable

Auto partage Communauté de Communes

Remi+ Autopartage

DES VOITURES PARTAGÉES POUR ALLER OÙ VOUS VOULEZ!

A PARTIR DE 6€ LA DEMI-JOURNÉE

COMMENT RÉSERVER UN VÉHICULE ?
EN S'INSCRIVANT GRATUITEMENT SUR remiautopartage.clem.mobi

LES STATIONS D'AUTOPARTAGE
BRACIEUX : Place de l'hôtel de ville
MONTLIVAUT : Parking de la mairie

QUAND ?
Du lundi au vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous.

CONTACT
Secrétariat médical : 07 87 07 31 38
31 rue de candy, 41 250 Bracieux
Dans les locaux de l'Ehpad la Bonne Eure

GRAND CHAMBOORD
sépia
Centre de Santé de Sologne



Sculpture Robert le Borgne Église de Tour-en-Sologne

Dans un prospectus trouvé dans l'église de Tour en Sologne figurait la photo d'une sculpture de l'autel représentant un visage comportant un seul œil et avec la question de savoir ce qu'elle représentait. Après avoir examiné l'autel j'ai constaté qu'il portait la date de 1827 et avait été réalisé à partir de monolithes composites récupérés probablement lors de campagnes de restauration dont celle du visage sculpté.

croisade en 1150, il partit défendre les lieux saints avec un groupe de Poitevins. Il fut gravement blessé en 1152 et perdit son œil d'où le surnom qui lui resta ainsi qu'à ses descendants. Dès 1142, il avait contracté un mariage d'inclination en épousant Plézou de Sanzay, fille de Yvon de Sanzay et d'Hélène de Parthenay. Répondant à l'appel de St Bernard pour la seconde croisade, sa jeune femme eut beaucoup de peine à l'empêcher de partir, mais rien ne put le retenir. A la fin de 1151, il avait conquis le cœur d'une jeune levantine de condition aisée et dont la mère appartenait à une noble famille grecque.

En septembre 1152 naquit de cette union un fils prénommé Geoffroy. Ce dernier dont l'éducation fut surveillée par le roi de Jérusalem fut la souche d'une race militaire qui eut la garde d'un château de la défense de Jérusalem. Cette famille émigra en Aquitaine vers 1230 après un passage d'une année en Italie. Le petit fils de cet émigrant épousa l'héritière de... Bort Corréze et ses descendants prirent les noms et armes de Vaux. A la suite d'un message de son épouse, Robert se décida en 1157 à revenir en Poitou où naquit sa dernière fille en 1158. Il fut rappelé en Bretagne par sa mère qui tint à le revoir avant de mourir. En 1160, elle lui cède la seigneurie de Créhéren qui demeura dans la famille Le Borgne jusqu'en 1420. »

Sa mère Havoise de Blois* était la fille de Thibaud III de Blois-Champagne et d'Adélaïde de Crépy-Valois et la sœur

d'Hugues de Troyes, fondateur avec Hugues de Payns de l'ordre du Temple. Elle avait certainement reçu en dote ou hérité de son père de biens et terres en Blésois, peut-être à Tour en Sologne, et le visage sculpté serait dans ce cas le résultat d'une donation à l'église pour sa construction, par elle-même ou par Robert.



L'église de Tour en Sologne construite au XII^{ème} siècle et remaniée au XVI^{ème} siècle dépendait de l'abbaye de Pontlevoy et la recherche d'une charte de fondation et de listes de donateurs pourrait confirmer cette hypothèse. Par ailleurs sa charpente était peinte et sur les poutres de la ferme du chœur apparaissent des décorations, couronne et fleurs de Lys, pouvant être la marque d'une donation ou fondation royale.

Patrick GILLES

*Sa tante Berthe de Blois avait épousé le duc de Bretagne Alain III.

Connaissez-vous l'histoire de votre commune

Nichée au cœur de la Sologne, la commune de Tour-en-Sologne possède une histoire riche, intimement liée à celle de cette région de forêts, d'étangs et de terres de chasse qui façonne son identité depuis des siècles.

Les origines du village remontent au Moyen Âge. Comme de nombreuses communes solognotes, Tour-en-Sologne s'est développée autour de terres agricoles et forestières, où les habitants vivaient principalement de la culture, de l'élevage et de l'exploitation des ressources naturelles. La forêt, omniprésente, a longtemps constitué une source essentielle de bois de chauffage, de matériaux de construction et de revenus pour les

familles locales.

Au fil des siècles, la Sologne a connu des périodes difficiles. Les terres humides rendaient l'agriculture complexe et les conditions de vie parfois précaires. Ce n'est qu'au XIX^e siècle, grâce aux importants travaux d'assainissement menés dans toute la région, que les paysages et l'économie locale ont commencé à se transformer durablement. Les étangs ont été aménagés, les terres mises en valeur et la qualité de vie progressivement améliorée.

Tour-en-Sologne bénéficie également de la proximité de prestigieux domaines qui font aujourd'hui la renommée internationale du territoire. Le patrimoine architectural environnant

témoigne de l'histoire des seigneuries locales et du développement des grands domaines de chasse qui ont marqué la Sologne.

Malgré les évolutions de la société, la commune a su préserver son caractère rural et son authenticité. Les traditions locales, les paysages naturels et l'attachement des habitants à leur territoire constituent encore aujourd'hui les fondements de l'identité de Tour-en-Sologne.

Connaître son histoire, c'est mieux comprendre le village dans lequel nous vivons. C'est aussi transmettre aux générations futures la mémoire d'un territoire qui a su évoluer tout en conservant son âme solognote.

Maisons fleuries



La municipalité tient à remercier chaleureusement les habitants pour leur engagement dans le fleurissement de leurs habitations. **Le Concours des Maisons Fleuries est renouvelé en 2025**, placé sous le signe des fleurs, des plantes ornementales et aromatiques, du respect de l'environnement et de l'embellissement de la commune.

Organisé par la mairie, ce concours mettra à l'honneur les habitations offrant un cadre agréable à admirer depuis la rue, tout en valorisant les pratiques de jardinage respectueuses de la nature.

Gratuit et sans inscription préalable, il est ouvert à tous les habitants dont les aménagements extérieurs sont visibles depuis la voie publique. Les lauréats seront récompensés à l'occasion de la prochaine cérémonie des vœux du maire.

Itinéraires pédestres

C'est pour répondre à cette simple question que les services du Grand Chambord et la mairie ont travaillé à la création de deux itinéraires pédestres.

Un premier circuit de 7 km qui est centré sur les champs de Poller vous invitant à déambuler dans les chemins et sentiers à travers champs.

Un second itinéraire de 9 km permettant de découvrir le château de Villesavin et ses environs.

Ces balades offrent la possibilité de découvrir ou redécouvrir le petit patrimoine de Tour-en-Sologne, commune singulière par son histoire étroitement liée à la vie du château de Villesavin. A vous désormais de marcher sur les traces du passé. En complément d'autres itinéraires sur le territoire du Grand Chambord, de nombreux autres circuits sont disponibles sur **l'application Cirkwi**.

Téléchargez
l'application





Une naissance, un arbre

C'est en 2021 que débute le beau projet de développement durable et de citoyenneté : **une naissance, un arbre !**
Par ce dispositif novateur, la commune propose de planter autour de l'aire de jeux du Vivier des arbres fruitiers à une date proche de la Sainte-Catherine. Tout en créant un lien entre les enfants et la commune dans laquelle il grandira, ce geste symbolique contribuera également à la préservation de notre patrimoine naturel. De cette façon chaque nouveau petit Turisien aura « son » arbre, qui, comme lui grandira et s'épanouira.

Matinée Citoyenne

La municipalité organise la manifestation « *matinée citoyenne* » tous les ans, et généralement au mois de mai. Cette année, en raison des élections municipales la matinée citoyenne aura lieu le samedi 26 septembre à 9h00.
Basée sur l'engagement des bénévoles, son efficacité n'est plus à démontrer. Elle est ouverte à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, chacun avec ses compétences et sa bonne volonté. La mobilisation des enfants a son importance car ils représentent les citoyens de demain et ont eux aussi leur place dans la vie de la commune.
Cette matinée est un moment de participation joyeuse à l'amélioration du bien commun et vise à insuffler une dynamique tout en créant du lien.



INSTALLATIONS - MAINTENANCES - DEPANNAGES
THERMIQUES et COUVERTURES

HOLT & FILS

COUVERTURE CHARPENTE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE

S.A.S LOUIS HOLT - 9, route Nationale - BP 1
41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR CEDEX
☎ 02 54 78 78 05 - 📠 02 54 74 85 13
✉ holt-et-fils@wanadoo.fr

DEHÉ
Centre-Val de Loire

UNE ENTREPRISE AU
SERVICE DE VOS RÉSEAUX

www.dehe.fr
116 Rue Georges Méliès,
41350 VINEUIL
02 54 43 94 37
accueil@dehe-cvl.fr



Économie et vie locale

**Soutenons nos commerçants et artisans locaux !
Chacun peut à son niveau faire preuve de solidarité
en consommant local.**

Il y va de la pérennité de nos commerces et entreprises.

**Boulangerie - pâtisserie
« Aux Pains de Tour-en-Sologne »
Salon de coiffure « Air Zen »
Salon d'esthétique « Aux P'tits Soins »
Restaurant « Au Gré du Vent »**

**Hôtel « du Château »
Le BAM (le Bar à Manger)
Kinésithérapeute
Hôtel « Le Prieuré de Boulogne » et
restaurant « La Ferme de Boulogne »**



**SOUHAITONS LA BIENVENUE
À TONTON CED QUI A OUVERT SES
PORTES EN 2025.**



UNE ENVIE D'ICI
Une nouvelle proposition de casiers
alimentaire de produits locaux
est arrivée dans notre commune.
Longue vie à une « envie d'ici. »

**ACTIVITÉ AMBULANTE
SUR NOTRE COMMUNE**
Place Chéramy, « Titi Pizza » installe
son camion de Pizza le jeudi à partir
de 18h00

Titi Pizz'
vous propose ses pizzas cuites
au feu de bois, avec pâte maison !

RDV LE SOIR DE 17H30 > 21H30 :

- MARDI > SASSAY
- MERCREDI > COUR-CHEVERNY
- JEUDI > TOUR-EN-SOLOGNE (Centre-bourg)
- VENDREDI > CORMERAY (Place de l'église)

**COMMANDEZ
VOS PIZZAS A EMPORTER
07 60 46 36 38**

Pensez aussi...
Titi Pizz'
...pour vos événements...
Bûche de Noël / Célébration d'un mariage /
Réception de Noël / Réception de mariage /
Club sportif etc...

SUIVEZ-NOUS SUR (E) :
Titi Pizz' - 41 -

La liste des professionnels

NOM - PRÉNOM	ADRESSE	ACTIVITÉ
ADAM Thomas	302, rue de la Petite Motte	Electricien - Sté INNOV'ELEC 41
ARTIERE Samuel et Ani	8, rue du Vivier	Bar restaurant Au Gré du Vent
BAUDINAUD Teddy	37, rue de la Mairie	Salle de réception
BAUSSIER Dominique	565, rue du Petit Villesavin	Agriculteur éleveur - GAEC La Mare
BENOIN Jessica	354, rue de la Petite Motte	Soins de beauté hors salon
BESCHON Benoît	303, chemin de la Caillette	Charpentier couvreur
BONICHON Jean-Jacques	556, route de Fontaines	Meublé de tourisme
BEUCHER Aurore	45, rue du Pâtis	"Hôtel du Château" - Sté Fleur de Lys
BRAY Séverine	7, rue du Vivier	Salon de coiffure "Hair Zen"
CADRO Alain	117, rue de la Mairie	Meublé de tourisme
CHARBONNIER Emmanuel	978, route de Montgenêt	Plombier chauffagiste énergies nouvelles
CHARPENTIER Pierre	511, chemin du Tranchet	Meublé de tourisme
CHATELIN Dylan	1, rue du Vivier	Boulangier - Pâtissier "Aux Pains de TOUR"
CHOLLET Bruno	83, rue du Petit Etang	Location meublés de tourisme
COUTURIER Francine	424, route de Montgenêt	Fabrication de matières plastiques de base
CROSNIER Cédric - MARCEAUX Muriel	175, rue de La Motte	Meublé de tourisme
De SPARRE Achille	2, allée du Château de Villesavin	L'Herbe et l'Assiette
De SPARRE Véronique	1, allée du Château de Villesavin	Salle de réception
DURAND Lucile	12, résidence les Aunets	Conseils de gestion - October tree
DURAND Maxime	12, résidence les Aunets	LM conciergerie
EDOUARD Maysouk	50, allée de la Goujonnière	Chambre d'hôtes
EDOUARD Steve	50, allée de la Goujonnière	Plâtrier-plaquiste neuf et restauration
LEPAGE Hervé	LA CHAISE	Exploitant agricole
ENTREPRISE LIAGRE	LES OGONNIERES	Culture de céréales
ENTREPRISE PORTIER	1276, ROUTE DE CELLETES	Culture de céréales
ETIENNE Florence	154, rue du petit Etang	Gîte "Les Trois Châteaux"
« EXCEPTIONALS by Jess »	354 rue de la Petite Motte	Prothésiste ongulair
EZEQUEL Christophe - DURAND Laëtitia	592, chemin de la Bouteillerie	Chambres d'hôtes "La Belvinière"
FARE PIORUNSKI Loïc	165 rue de la mairie	Sarl kapeal 70
FONTEGNE Manuel	250, route d'Arian	Illustrateur - Roughman
FRETIGNE Jézaël	354, route de Montgenêt	Infirmière à domicile
LA FERME DE BOULOGNE	2800 allée de Boulogne	Restaurant/complexe hôtelier
GALLAY Jean-Pierre	88, impasse des Sapins	Formateur
GALLAY-PICARD Florence	88, impasse des Sapins	Réflexologie plantaire
GALPIN Jérôme	339 route de Celettes	Jade Global – Études de marchés
GUATTARI Bruno	252 chemin de la Blandinière	MUSICAL PRODUCTION - Enregistrement sonore et édition musicale
HARDY Florence	929, route de Cour-Cheverny	Horticultrice
HUTTEAU Philippe	981, route de Bracieux	Infiltrométrie DPE
JAILLETTE Christine	273, route de Cellettes	Sophro-analyse des mémoires prénatales de la naissance et de l'enfance - constellations familiales et systémiques en cabinet - coaching individuel
JAILLETTE PHILIPPE	273, route de Cellettes	Ostéopathe cranosacral - aromtao - énergétique
LAURIER Isabelle	125, route de Montgenêt	Ecole Equitation - centre d'insémination - Les Ecuries de Saint-Eloi
LEMAIRE Olivier	915, route de Montgenêt	Meublé de tourisme
LEVRAUD Virginie	9, rue du Vivier	Salon d'esthétique «Aux P'tits Soins»
LLADOS Ronald	341 route de Celletttes	HRL Marchands de biens immobiliers – RLOCATION Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers
PELLERIN Stéphanie	231, route d'Arian	Bar restaurant Le BAM
SAS AUTREMENT	1034, route de Bracieux	gîtes
MAUGUIN Pascal	255, impasse de la Folletière	Travaux des revêtements des sols
MAUGUIN Pascal	224 chemin de la Blandinière	Travaux de menuiserie bois et PVC
MOUGEOT Fabrice	72, chemin de la Goujonnière	Multi-travaux
MOUGEOT Sylvie	110, chemin de la Goujonnière	Chambres d'hôtes
NAUDIN Emmanuel	760, route de Montgenêt	Maréchal ferrant
NOUVEAU Mathieu	1166, route de Bracieux	Chambre chez l'habitant
RENARD Aude	6, résidence du Bourg	micro-crèche "au Jardin de l'Enfance"
VERNERET Virginie	705 route de Montgenêt	Energétique chinoise acupuncteur

Nos partenaires

Le Centre de Secours de Bracieux

La commune de Tour-En-Sologne représente 9 % de l'ensemble de nos interventions.

Nous avons réalisé **410 interventions**, ce qui représente une augmentation de 6 %.

La répartition de ces interventions s'établit comme suit :

- **75 %** concernent le secours à personne ;
- **9 %** sont liés à des accidents sur la voie publique ;
- **9 %** sont dédiées à l'incendie.

L'effectif du centre est composé de 25 agents

- 8 Adjudants-Chefs, dont 4 professionnels ;
- 4 Sergents-Chefs, dont 1 professionnel ;
- 3 Caporaux-Chefs ;
- 5 Caporaux ;
- 5 Sapeurs.



Nous avons eu l'opportunité d'accueillir cette année deux nouvelles recrues : les Sapeuses **Camille BOUDIER-BALESTRA** et **Emy DARDEAU**, auxquelles nous souhaitons la bienvenue au sein de notre caserne.

Cette année a été de nouveau marquée par un phénomène météorologique d'une rare violence sur plusieurs communes, notamment celle de Tour-en-Sologne. Sachez que l'ensemble des Sapeurs-Pompiers de Bracieux a déployé tous les efforts possibles pour répondre aux multiples sollicitations. Nous avons géré cet événement sans téléphone ni système d'alerte, nous concentrant dans un premier temps sur le dégagement des routes, qui étaient toutes obstruées par des arbres, et sur des reconnaissances visant à recenser les éventuelles victimes.

Chacun d'entre vous s'interroge légitimement sur la manière dont il peut nous apporter son concours.

La contribution la plus significative demeure l'engagement en qualité de Sapeur-Pompier Volontaire. Nous vous encourageons vivement à rejoindre nos rangs.

Devenez Sapeur-Pompier Volontaire, rejoignez-nous au Centre de secours de Bracieux (informations disponibles sur SDIS41.fr/spv). Je tiens à remercier la commune de Tour-en-Sologne pour le soutien constant qu'elle nous apporte.

ADC Sébastien MARTIN
Chef de centre des sapeurs-pompiers de Bracieux

Gendarmerie de Bracieux / Cour-Cheverny



L'application « Ma sécurité » est là pour apporter des réponses concrètes, faciliter les échanges avec la gendarmerie et la police et donner aux Français la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité autour d'eux.

VOUS Y TROUVEREZ NOTAMMENT :

- Les services de pré-plainte et de signalement en ligne
- Les actualités et notifications locales de sécurité
- Un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application
- Des conseils de sécurité et de prévention
- Une cartographie des brigades de gendarmerie
- la plateforme de signalement des points de deal

Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement en scannant ce QR code.

Brigade de référence : gendarmerie de COUR-CHEVERNY - 8 rue des Combattants d'AFN

Tél. 17 ou 02 54 79 16 00

ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Brigade de BRACIEUX, 29 bis rue de Candy - 17 ou 02 54 46 54 30,

Ouverte au public les lundis après-midi de 14 h à 18 h,

Retrouvez les informations, messages de prévention et d'alerte des gendarmes de Loir-et-Cher sur
f Facebook « gendarmerie de Loir-et-Cher »

LE PAYS DES CHATEAUX



Un espace de coopération entre 3 intercommunalités :
la Communauté d'agglomération de Blois-Agglompolys
et les Communautés de communes du Grand Chambord et de
Beauce Val de Loire



CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

En 2025, le Conseil Régional a signé 3 nouveaux contrats territoriaux avec les intercommunalités, pour une durée de 3 ans. Ils soutiennent notamment des projets sur la transition écologique et énergétique : rénovation de bâtiments/éclairage publics, préservation de la biodiversité, circuits alimentaires de proximité... Au total, plus de 10 millions d'€ pour le territoire.

PROGRAMME EUROPEEN LEADER

1 155 000 € correspond à l'enveloppe européenne réservée pour des projets sur le Pays des Châteaux entre 2023 et 2027. Que vous soyez une collectivité, une association ou une entreprise, si vous avez un projet innovant dans le tourisme, l'alimentation locale, la mobilité, la biodiversité ou encore l'économie circulaire, vous pouvez peut-être bénéficier d'un accompagnement technique et financier !

TOURISME

La taxe de séjour collectée par le Pays est dédiée exclusivement aux actions touristiques : Office de Tourisme Blois-Chambord-Val de Loire, entretien des boucles « châteaux de la Loire à vélo », développement de la randonnée pédestre. Depuis 2025, un Bureau Mobile de l'Office de Tourisme sillonne la destination. Enfin, le Pays des Châteaux mène, à son échelle, une étude sur l'accès à l'eau.

ALIMENTATION

15 porteurs de projets autour de l'alimentation sont accompagnés techniquement et financièrement dans le cadre du dispositif « BOCAL » du Pays des Châteaux. Les thématiques sont diverses : mise en place de jardins partagés, épicerie citoyenne, ateliers, jeux... En 2025, une rencontre producteurs / restaurateurs a été organisée pour renforcer l'approvisionnement durable des restaurants collectifs et commerciaux.

ENERGIE RENOUVELABLE

Grâce au Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial signé par le Pays des Châteaux avec l'ADEME, vous pouvez bénéficier d'une subvention pour un projet de chaleur renouvelable : bois énergie, géothermie ou solaire thermique. Ces aides (45%) sont uniquement disponibles pour les structures ayant un numéro de SIRET (entreprises, associations, collectivités).

Pilotage de stratégies territoriales
Contractualisation avec des financeurs
Etudes, prospectives
Mobilisation de la société civile

www.paysdeschateaux.fr

Pour plus de renseignements :
02 54 46 09 30 // contact@paysdeschateaux.fr // 1 rue Honoré de Balzac - 41 000 BLOIS

La lutte contre les frelons asiatiques

Face au développement invasif des frelons asiatiques, la Communauté de Communes du Grand Chambord a décidé une nouvelle fois de prendre en charge la destruction des nids.

Vous avez repéré un nid de frelons asiatiques Quelle est la démarche à suivre ?

QUE FAIRE EN CAS DE DÉTECTION DE NID ?
Si vous trouvez un nid de frelons asiatiques avec plusieurs individus dedans au printemps et jusqu'à l'automne, il ne faut surtout pas s'en approcher ou essayer de le détruire vous-même.

1 PAS DE PANIQUE
Ces insectes sont tranquilles et ne s'occuperont pas de vous tant que vous ne touchez pas au nid ou que vous ne vous agitez pas autour (cris, gestes brusques ou vibrations à moins de 5 m du nid).

2 APPELEZ VOTRE MAIRIE !
La destruction du nid de frelons asiatiques est prise en charge financièrement par la Communauté de communes du Grand Chambord (avec le soutien du Conseil départemental) durant la période du dispositif (dates sur le site internet : www.grandchambord.fr). Elle est gratuite pour vous. Un professionnel interviendra dans les meilleurs délais. Notez que la destruction de tout autre nid (frelons européens, guêpes...) est à vos frais.

SOYEZ VIGILANTS
Les nids de frelons asiatiques peuvent se trouver dans les haies (laurier palme, eucalyptus...) et dans les ronciers. Vérifiez bien qu'il n'y a pas de mouvement d'insectes avant de tailler ou de débroussailler, en secouant votre hache.

ATTENTION
au piégeage qui représente un risque pour la biodiversité et doit être réalisé par un professionnel.

Les frelons asiatiques réagissent très vite aux vibrations des outils et peuvent attaquer. Il y a un risque de piqûres multiples.

RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE

Il est important de savoir reconnaître le frelon asiatique parmi tous les autres insectes pouvant lui ressembler pour ne pas les détruire et nuire à la préservation de notre biodiversité.

COMMENT LES DIFFÉRENCIER ?

LE FRELON ASIATIQUE
Abdomen noir, cerné de deux lignes fines jaune-orange et d'un segment orange.
Chaussettes jaunes.
RECONNAÎTRE LEUR NID
Petite entrée (moins de 4 cm) latérale. Caractérisé par des écailles concentriques. Forme en goutte d'eau. Situé souvent en pleine lumière. Actif uniquement le jour.

LE FRELON EUROPÉEN
Abdomen noir avec rayures jaunes.
Pattes brun-rouges.
RECONNAÎTRE LEUR NID
Grande entrée (10 cm) vers le bas. Apparence de papier mâché gris, forme de cloche. Actif jour et nuit.

LA GUÊPE
Abdomen noir et jaune vif.
Pattes jaunes.
RECONNAÎTRE LEUR NID
Apparence de papier mâché gris. Lieu, taille et forme variables selon l'espèce. Parfois dans le sol.

Info de la communauté de communes

EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour une **demande de raccordement** en eau potable ou branchement eaux usées, contactez Isabelle CHEVRY au **02 54 46 53 84** ou isabelle.chevry@grandchambord.fr

Pour votre **relève de compteur** ou pour un **changement d'adresse** (souscription ou résiliation de votre abonnement), contactez directement la SAUR au **02 54 55 13 33**.

Pour de questions relatives à votre facture, contactez le service facturation au **02 54 46 53 82**.

Pour le **paiement de vos factures**, contactez le service de Gestion Comptable de Romorantin-Lanthenay au **02 54 95 35 00**.



Nos partenaires

Carte de fidélité pour les habitants du Grand Chambord

Pour tous les habitants de la communauté de communes du Grand Chambord, une carte de fidélité nominative et personnelle, valable un an, permet au porteur d'avoir accès aux offres suivantes :

- **Entrée gratuite et illimitée au château et aux jardins**
- **Tarif réduit jusqu'à cinq accompagnants**
- **Parking gratuit**
- **Tarif réduit** sur les visites du château et en forêt, les activités culturelles et équestres
- **Remise de 5 %** à la boutique et aux points de restauration du château



TARIF : 20 € (valable douze mois à partir de la date d'achat). Un justificatif de domicile sera exigé au moment de l'achat de la carte. Une pièce d'identité devra être présentée au contrôle lors des visites à Chambord (à retirer aux billetteries du château). Les parkings sont gratuits par bonification en billetterie pendant les heures d'ouverture du hall d'accueil / billetterie du château.

N.B. : Les 18-25 ans peuvent profiter du dispositif de gratuité pour l'entrée au château et jardin sous réserve d'être membre de l'Union Européenne.

Rencontrez nos partenaires sur rendez-vous en physique ou en visio/téléphone



Un accompagnement numérique



France services Bracieux

- 📍 2 place champ foire, 41250 Bracieux
- @ france.services@grandchambord.fr
- ☎ 02 21 76 11 24

- 🕒 **lundi** : 09h30 - 12h30
- mardi** : 09h30 - 12h30, 14h30 - 18h30
- mercredi** : 09h30 - 12h30
- jeudi** : 09h30 - 12h30, 14h30 - 18h30
- vendredi** : 09h30 - 12h30, 14h30 - 18h30
- Samedi** : 09h30 - 12h30



Nos partenaires

Ecole de musique de sur le territoire



Des activités adaptées aux besoins de chacun

Afin de mieux répondre à ses missions et aux besoins des usagers, les activités et les contenus pédagogiques sont différents selon les âges.

Entre 5 et 8 ans

Je découvre la musique par l'éveil musical dès 5 ans. Je commence à pratiquer un instrument à partir de 7 ans. À l'école de musique du Grand Chambord, l'initiation à un instrument peut se faire en binôme.

Entre 8 et 12 ans

Je débute un instrument ou je me perfectionne dans un 1^{er} cycle afin de devenir autonome.

Entre 12 et 18 ans

- Je débute un instrument ou je me perfectionne dans un 1^{er} cycle afin de devenir autonome.
- Si j'ai obtenu mon diplôme de 1^{er} cycle, je choisis de :
 - poursuivre dans un projet individuel, pour obtenir mon diplôme de 2^e cycle.
 - vivre une aventure au sein d'un atelier avec un emploi du temps allégé*

Adulte

Je dispose d'un éventail de propositions adaptées à mes disponibilités et à mon engagement dans la vie des écoles de musiques.

**uniquement à l'école de musique du Grand Chambord*

ÉCOLE DE MUSIQUE DU GRAND CHAMBORD

13, rue Nationale -
41220 Saint-Laurent-Nouan
02 54 46 00 31
ecoledemusique@grandchambord.fr
www.grandchambord.fr



Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)

Le SEBB a mené en 2025 de nombreuses opérations bénéfiques aux milieux aquatiques.

Citons par exemple des travaux de renaturation ont été opérés sur le Cosson. Ils visaient à créer des banquettes sur 455m à Thoury et sur 355m à la Ferté-Saint-Aubin pour restituer une forme plus naturelle à la rivière (sinueuse). Les écoulements ainsi diversifiés, augmentent la variété des habitats et donc des espèces. La renaturation de la morphologie de la rivière permet aussi de restaurer sa fonctionnalité et divers processus comme son autoépuration.

Le SEBB a également restauré 2 zones humides situées à Bracieux et à Chitenay. Pour la zone du complexe sportif du Val du Beuvron à Chitenay par exemple, un ruisseau et une mare ont été réouverts. Une noue a été créée alimentant une zone décaissée pour stocker l'eau des ruisseaux environnant en cas de crue (zone humide). Un milieu impénétrable a été réouvert augmentant ainsi le secteur accessible au public et la diversité des milieux à découvrir.

Par ailleurs, le SEBB a enlevé les arbres tombés dans les rivières avec l'accord et la participation financière des propriétaires riverains. L'entretien de la Tharonne a été

réalisé sur 6.9km dans le cadre du programme d'entretien interne au syndicat.

Nous vous informons également du départ en retraite de Monsieur Dominique BEGUIN, technicien de rivières, remplacé aujourd'hui par Monsieur Franck DEFROCOURT.



Nous permettant l'alimentation de la zone décaissée qui deviendra une zone humide à Chitenay



Zone décaissée qui deviendra une zone humide à Chitenay

POUR CONNAITRE TOUTES NOS ACTIONS

www.bassin-du-beuvron.com
ou contactez Mme Delmotte au 02 54 46 49 67
ou à delmotte.sebb@orange.fr

SIEOM de Mer

Évolution de la gestion des déchets à partir du 1^{er} janvier 2026

À compter du 1^{er} janvier 2026, la collecte des déchets ménagers de notre commune sera désormais assurée par le Syndicat Intercommunal d'Élimination des Ordures Ménagères (SIEOM) du regroupement de Mer. Jusqu'à présent, cette mission relevait du syndicat ValEco. Concrètement, rien ne change pour les habitants :

Les jours et horaires de collecte restent strictement identiques.
Les bacs et consignes de tri demeurent inchangés.

Seule nouveauté : votre interlocuteur évolue.

Pour toute question relative à la collecte, aux bacs, au tri ou à la gestion des déchets, il conviendra désormais de contacter directement le SIEOM du groupement de Mer.

SIEOM DU GROUPEMENT DE MER
Hôtel de ville, 9 rue Nationale
02 54 81 41 38
Site internet : Sieom-mer.fr

Cette évolution s'inscrit dans une démarche de mutualisation et d'harmonisation du service public de gestion des déchets sur notre territoire, afin de garantir une meilleure efficacité et une optimisation des coûts.

LES CONSIGNES DE TRI



www.arpjpubliccommunaute.fr



Maison de l'habitat

Les Communautés de communes de Grand Chambord et de Beauce Val de Loire ont créé une Maison de l'Habitat à l'échelle des deux territoires. Il s'agit d'un service de proximité avec un numéro et un répondant unique pour tous les projets et questionnements sur l'habitat et le logement avec différents experts à disposition : thermiciens, juristes, architectes, artisans...

La Maison de l'Habitat, c'est quoi ?

Une entrée unique : téléphonique, physique et itinérante destinée aux habitants ou futurs habitants du territoire pour répondre à toutes les questions relatives à l'habitat afin de les accompagner dans leurs parcours résidentiels.

Des réponses apportées sur les aspects techniques, financiers, fiscaux et réglementaires

Un travail sur la mise en relation offre et demande, entre les particuliers et les professionnels du bâtiment

Maintenir et proposer un parc attractif et de qualité

Service et d'information et d'accompagnement GRATUIT :
02.54.78.10.12



SIAB

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blaisoise est un document important en matière d'urbanisme puisqu'il donne notamment les grandes orientations à intégrer dans les Plans locaux d'urbanisme intercommunaux.

Il est en cours de révision, et intègre Agglopolys et les Communautés de communes de Grand Chambord et de Beauce Val de Loire. L'objectif est d'offrir une vision à 20 ans de l'évolution et du développement du territoire. Au-delà des questions d'urbanisme – avec l'enjeu central de tendre vers une sobriété foncière – il couvre également les questions d'économie, d'habitat, de mobilité, de climat et d'énergie... L'objectif est de répondre aux besoins des habitants et usagers, et d'inscrire le développement dans la transition écologique, en continuant à préserver nos paysages, nos ressources et notre qualité de vie.

Le SCOT concerne tout le monde (habitants, entrepreneurs, résidents secondaires...) et doit être l'affaire de tous.

Vous trouverez toutes les informations utiles, dont le projet d'Aménagement Stratégique, en détail, à la page suivante : <https://scot-blaisois.fr/le-scot/scot-2022/>

Vous pouvez formaliser des avis dans les registres de concertation qui ont été mis en place, ou via l'adresse mail : info@scot-blaisois.fr. A l'issue de ce processus de concertation, une enquête publique devrait avoir lieu au 1^{er} semestre 2027, sur la base du projet validé (arrêt prévu fin 2027). Le SIAB encourage chaque acteur du territoire à agir, à son échelle : densification douce (« Bimby », Build in my Backyard), restauration écologique et nature en ville, réduction de la pollution lumineuse... Des guides sont disponibles sur le site Internet du SIAB : <https://scot-blaisois.fr/>.

Le conseil départemental



1^{er} partenaire
des communes



Les associations extérieures

Le Souvenir Français

S'est donné pour mission :

De contribuer à la sauvegarde de chaque tombe de combattant mort pour la France ainsi que l'entretien des monuments aux morts.

De veiller à la préservation des cérémonies qui rappellent, sur le territoire national, les pages de notre histoire combattante.

De transmettre cette mémoire en offrant la possibilité pour chaque élève de visiter au moins un site mémoriel combattant durant sa scolarité.

Le Souvenir Français apporte une participation financière à la rénovation des tombes de soldats, des regroupements de tombes, des monuments aux morts ainsi que des voyages scolaires en rapport avec les conflits passés.



Ces participations se font grâce aux cotisations des adhérents, aux subventions accordées par les communes ainsi que du revenu des quêtes de la Toussaint.

Vous pouvez adhérer au Souvenir Français avec une cotisation annuelle de 10 euros, association reconnue d'utilité publique.

VOTRE CORRESPONDANT :

M. Gérard HERMELIN

Président du comité Bracieux-Contres

Adresse mail : gerard.hermelin@orange.fr

UNC - AFN

Non, il n'est pas nécessaire d'être « Ancien Combattant » pour être adhérent à l'UNC « Union Nationale des Combattants ».

En effet, l'article 3 des statuts de l'« Association » UNC, précise les conditions que des personnes physiques doivent remplir pour devenir adhérent. Une seule des conditions suivantes est suffisante :

- 1 Rattaché de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG) ou ayant vocation à le devenir.
- 2 Toute personne civile ou militaire engagée, appelée ou réserviste contribuant ou ayant contribué à la défense de la France ou s'y étant préparée, sans avoir pour autant été envoyée dans une opération militaire.
- 3 Toute personne participant ou ayant participé à la défense ou à la protection des vies et/ou des biens des Français.

Alors, adhérez. Venez, vous serez les bienvenus.

Malgré notre âge, avec nos porte-drapeaux, nous avons assisté aux commémorations suivantes :

8 Mai : Bracieux – Tour en Sologne

6 Juin : Bracieux Débarquement du 06 juin 1944

18 Juin : Bracieux Appel du Gal de Gaulle du 18 juin 1940

11 Novembre : Bracieux – Tour en Sologne

5 Décembre : Tour en Sologne

Enfin, nous avons organisé des repas : **25 Février** « Couscous » - **8 Mai** - **18 Août** et n'oublions pas notre Congrès Départemental, le 2 Juin à Noyers sur Cher.

Dates à retenir 2025

24 janvier - Assemblée Générale à Bracieux

22 février - Repas

8 mai - Bracieux – Tour en Sologne

1^{er} juin - Congrès départemental à St Laurent des Eaux

23 août - Repas pique-nique

11 novembre - Bracieux – Tour en Sologne

5 décembre - Bracieux



Le Carpiou de Sologne nos activités 2025-2026

Les alevinages : dans le Beuvron brochetons et petits sandres.

Plan d'eau à Cour Cheverny : gardons et tanches truites (2 déversements).

Nettoyage des rives du Beuvron : 3 opérations membres

du bureau et pêcheurs bénévoles environ 300h de bénévolat pour offrir des parcours de pêche accessibles.

Nos animations pêche : à la fête des vers solidaires à Cellettes. A la fête de la fraise à Cour Cheverny pêche non-stop sur le plan d'eau.

Découverte pêche au plan d'eau de Chitenay 20 ados de génération triathlon blésois.

Participation au 3 forums des associations.

Enduro carpe en octobre.

Nous avons créé en octobre un atelier pêche nature pour les ados une fois par mois nous encadrons 15 ados

Nouveau : un ponton personnes à mobilité réduite sur le secteur du Beuvron à Cellettes au niveau du camping.

Nous remercions Monsieur le Maire ainsi que les conseillers pour l'aide précieuse qu'ils nous accordent.

2026 en fin d'année les pêcheurs renouvelleront par un vote les conseils d'administrations des aappma.

Alain Descombes

Le Président du Carpiou de Sologne

Les Joyeux Lutins

Encore une année de folie !

107 lutins ont mis tout en œuvre pour présenter en novembre 2025 leur dernière création !

Mais si vous ne les connaissez pas encore, sachez que leurs réalisations cherchent à faire vivre à leurs admirateurs des moments heureux.

Ces artistes venus de tous horizons tantôt transportés par des élans musicaux, par l'envie de devenir danseur ou comédien s'investissent pleinement et maîtrisent avec passion, créativité et originalité dans la réalisation de leur projet.

Pour participer à ces moments d'échanges et de spectacles, un choix d'activités autour de la danse et du théâtre est proposé chaque année début décembre sur notre site.

Naîtra de l'année de travail 2026, une nouvelle création qui sera présentée,

Les samedis 14 – 21 et 28 novembre à 20h et les dimanches 15 et 22 novembre à 14h.

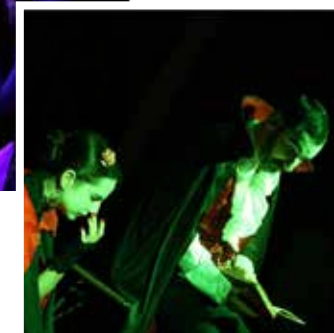
Merci infiniment à nos fidèles spectateurs qui nous permettent de faire chaque année ce que nous aimons.

Nous avons hâte de continuer à vous servir et de vous offrir notre meilleure expérience possible.

Pour plus de détails et d'actualité, nous vous invitons à consulter notre site internet et notre page Facebook.



« Lutin d'un jour, lutin toujours »



COURRIEL:
joyeuxlutins41@gmail.com

FACEBOOK
www.facebook.com/JoyeuxLutins41

SITE INTERNET
www.joyeuxlutins41.wixsite.com/joyeuxlutins

Les associations extérieures



ESCC Basket

La section basket de l'**Étoile Sportive Cheverny Cour-Cheverny** a connu un renouveau pour la saison 2025-2026 avec l'arrivée d'un nouveau bureau directeur et d'un nouvel éducateur sportif, animés par la volonté de poursuivre le développement du club.

Les effectifs sont restés stables avec plus d'une centaine de licenciés répartis entre les équipes seniors masculines et féminines, les catégories U18F, U18M, U11M, U9, les Babys ainsi que le Basket Santé.

Au cours de la saison, nous avons eu le plaisir d'accueillir un **tournoi régional de basket adapté**, organisé en collaboration avec la Ligue Sport Adapté Centre-Val de Loire. Cet événement a constitué une belle réussite et nourrit l'espoir de voir renaître, dans les prochaines années, une section sport adapté au sein du club.

Les rendez-vous festifs qui rythment traditionnellement la vie de l'ESCC Basket ont une nouvelle fois rencontré un vif succès. Les soirées organisées en octobre 2025 (soirée ados et loto) puis en avril 2026 (soirée ados et soirée dansante) ont rassemblé près de 1 000 participants au total, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Souhaitant valoriser l'engagement de nos partenaires, anciens comme nouveaux, nous avons également organisé en décembre une **soirée des partenaires**. Ce moment privilégié nous a permis de renforcer nos liens avec de nombreux acteurs économiques locaux et de leur présenter les différentes actions menées par le club, sur les terrains comme en dehors. Leur soutien est indispensable au développement et à la pérennité de notre association.

Dans cette même dynamique, nous avons travaillé à la modernisation de notre image avec la création d'un



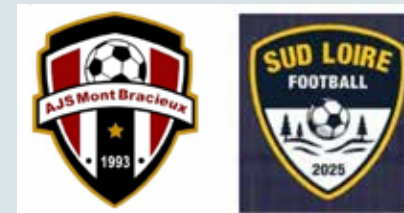
nouveau logo, le lancement d'une **nouvelle gamme de vêtements aux couleurs du club** et le renforcement de notre communication, notamment sur les supports numériques et les réseaux sociaux.

Le bilan de cette première saison pour la nouvelle équipe dirigeante est donc très encourageant avec notamment l'obtention du label de l'Ecole Française de Mini Basket récompensant notre engagement auprès des plus jeunes. Nous poursuivrons notre développement avec ambition mais aussi avec mesure, en nous appuyant sur les bénévoles, nos partenaires et l'ensemble du tissu associatif local, fidèles à notre devise :

« **Construisons ensemble** ».

Les associations extérieures

Ajs Mont/Bracieux



La saison 2025-2026 a vu la création d'une nouvelle entité l'**Entente « Sud Loire Football »** qui regroupe les licenciés de toutes les catégories jeunes de Mont Près Chambord, Bracieux, Neuville, Tour en Sologne et Saint Gervais la Forêt.

De nouveaux équipements, avec de nouvelles couleurs sont venus renforcer cette volonté de fédérer les équipes, sous cette même appellation. Notre structure d'encadrants s'est étoffée avec au moins un éducateur diplômé dans chaque catégorie.

Les seniors continuent de jouer sous l'appellation de l'AJS Mont-Bracieux, et sont repartis pour un nouveau cycle, avec l'ambition d'intégrer des jeunes dans l'équipe fanion. Julien Carlier, avec l'aide de joueurs fidèles, ont accepté de relever ce nouveau challenge, et les résultats obtenus nous permettent d'ores et déjà

d'acter la montée dans la division supérieure la saison prochaine.

Le prochain challenge consiste à atteindre l'objectif de gagner la Coupe des Châteaux, ce qui serait la première victoire de l'histoire de l'AJS MONT/BRACIEUX dans une coupe départementale.

Après de nombreux mois où nous n'avons pas pu utiliser le terrain de Bracieux, dans le cadre de la rénovation du gymnase, nous allons pouvoir disposer de nouvelles installations (vestiaires et salle de convivialité) ainsi qu'une pelouse qui a été refaite. Merci à la mairie de Bracieux.

JACK SCHOUWEY
Secrétaire Adjoint AJS MONT/BRACIEUX



Tennis Club Bracilien



Au TCB, passion, convivialité et performance se rencontrent. Que vous soyez débutant, compétiteur ou simple amateur, vous y trouverez une ambiance unique et un encadrement de qualité.

Un enseignement pour tous

Frédéric accompagnés de Stéphane proposent des séances adaptées :

- **École de tennis (dès la maternelle)** : mercredis et samedis, pour apprendre en s'amusant.
- **Adultes** : lundis et mercredis soirs, dans une ambiance dynamique et bienveillante.

Des infrastructures en progression

2 courts extérieurs près du camping et un accès au nouveau gymnase depuis 2025. Le club s'engage à financer l'éclairage des terrains en 2026 pour permettre des matchs en soirée.

Des résultats en hausse

- 1 équipe féminine et 3 masculines en championnat, ainsi que 2 équipes +35 ans.
- Des jeunes qui partent à la découverte de la compétition.
- Un tournoi Open fin juin/début juillet, avec une centaine de joueurs.

Une vie de club festive

- Soirées extra-sportives en hiver.
- Balade à vélo et pique-nique en mai.
- Marché nocturne le 13 juin 2026, avec concerts et exposants.

Rejoignez-nous !

Le TCB grandit grâce à vous. Chaque membre contribue à cette dynamique unique, où sport et plaisir se mêlent. Débutant ou confirmé, seul ou en groupe, venez essayer une séance ou contactez-nous pour plus d'infos.

La Présidente Mélanie : 06 31 18 63 88

Calendrier des manifestations 2026

SAMEDI 20 JUIN - 19H30

Fête de la musique Ambiance Guinguette Place Chéramy restauration sur place

DIMANCHE 21 JUIN

Kermesse des écoles place Chéramy

SAMEDI 11 JUILLET - 18H30

Fête Nationale, ambiance Guinguette avec apéritif offert par la municipalité à la place Chéramy puis retraite aux flambeaux à partir de la rue du Pâtis / restauration sur place, feu d'artifice

VENDREDI 7 AOÛT

Un soir d'été à Villesavin :
Dîner et concert du groupe Apple Juice

15 ET 16 AOÛT

Démonstration et grand défilé avec attelage et costumes d'époque

12 ET 13 SEPTEMBRE

Journée des abeilles et de la brebis soignote + fête des plantes (tonte, visite du rucher, démonstration de chien de troupeau)

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Matinée citoyenne

3 ET 4 OCTOBRE

16^{ème} festival de la céramique

DIMANCHE 4 OCTOBRE

16 h – 17^{ème} édition Tacots et dégustation gratuite châtaignes/bernache place Chéramy

DIMANCHE 18 OCTOBRE

21^{ème} rendez-vous du chocolat à Villesavin

SAMEDI 31 OCTOBRE - 18H

Animation d'Halloween

31 OCTOBRE ET 1^{ER} NOVEMBRE

16^{ème} édition du salon des vins

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Soirée choucroute du comité des fêtes

MERCREDI 11 NOVEMBRE- 11H30

Devant la mairie - **Commémoration de l'armistice guerre 1914/1918** puis vin d'honneur à la salle des fêtes

SAMEDI 21 NOVEMBRE - 11H

Cérémonie « Une naissance, un arbre »

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Marché de Noël du comité des fêtes à la salle des fêtes

VENDREDI 11 DÉCEMBRE - 14H30

Goûter de Noël et remise des colis aux personnes de 72 ans et plus à la salle des fêtes

VENDREDI 18 DÉCEMBRE - 10H30

Noël des enfants à l'école

VENDREDI 8 JANVIER - 19H

Vœux du Maire à la salle des fêtes

DIMANCHE 28 MARS

Randonnée du comité des fêtes

COMMUNE DE TOUR-EN-SOLOGNE - 41250 TOUR-EN-SOLOGNE
Téléphone : 02 54 46 42 86 - commune.tour-en-sologne@wanadoo.fr

<https://www.tourensologne.fr>

Directeur de publication : Patrice DUCHET - Réalisation et impression : L'imprimerie **MÉDI6**
02 54 52 41 00 - rue des Albizias BP 30009 - 41700 CONTRES

Merci

aux annonceurs qui, grâce à leur concours, ont permis l'édition
du bulletin municipal de Tour-en-Sologne.